

Société de Conditionnement des huiles d'olives

« CHO Company »

**Société Anonyme au capital de 1 650 000 de dinars divisé
en 16 500 actions de nominal 100 dinars entièrement
libérées**

Siège social : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-
Registre de Commerce : B2522752006 ;
Tel. : +216 74 447 677
Fax : +216 74 447 678

Prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « CHO Company 2009 » de 3.000.000 dinars émis par appel public à l'épargne

**Durée : 10 ans dont 2 années de franchise
Taux d'intérêt annuel : TMM + 1% brut
Prix d'émission : 100 dinars**

Garanti intégralement par la Banque Internationale Arabe de Tunisie

Visa n° 409-676/ du 10 DEC. 2009 du Conseil du Marché Financier
donné en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune
appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la
responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni
authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la
pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux
investisseurs.

Responsable de l'information :

Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI
Le Président Directeur Général de la CHO COMPANY
Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-
Téléphone: 74 447 677
Fax : 74 447 678

Etablissements chargés de l'opération:

Banque Internationale Arabe de Tunisie
70-72 Avenue Habib Bourguiba-BP 520
1000 Tunis
Téléphone: 71-131 694
Fax : 71-345-246

Financière de Placement et de Gestion,
Intermédiaire en bourse
Angle Rue TURKANA et Rue MALAOUI
Les Berges du Lac -1053- Tunis
Téléphone: 71-962-970
Fax : 71-965-772



Le présent prospectus est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CHO Company- siège
social : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-, de la Financière de Placement et de Gestion,
Intermédiaire en bourse, Angle Rue TURKANA et Rue MALAOUI -Les Berges du Lac -1053- Tunis,
de la B.I.A.T, 70-72 Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis et sur le site internet du CMF.

Décembre 2009

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES	
"CHO COMPANY "	5
FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE - "CHO COMPANY 2009"	6
CHAPITRE 1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	9
1.1 Responsable du prospectus	9
1.2 Attestation du responsable du prospectus	9
1.3 Responsable du contrôle des comptes	9
1.4 Attestation des établissements chargés de l'élaboration du prospectus	11
1.5 Responsable de l'information	11
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	12
2.1 Renseignements relatifs à l'émission	12
2.2 Caractéristiques des titres émis	14
2.3 Renseignements généraux	21
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	22
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	22
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	31
3.3 Evolution du capital social	32
3.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 30/06/2009	312
CHAPITRE 4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	33
4.1 Présentation du secteur	33
4.2 Présentation de la société	38
4.3 Organisation de la société	40
4.4 Politique sociale	42
4.5 Litige ou arbitrage	43
4.6 Politique d'investissement de la société	44
4.7 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, menaces)	45

CHAPITRE 5	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	46
5.1	Situation des immobilisations et du portefeuille titres au 30 septembre 2008	46
5.2	Renseignements sur les états financiers au 30 septembre 2008	48
5.2.1	Bilans comparés au 30 septembre 2008	48
5.2.2	États de résultat comparés au 30 septembre 2008	50
5.2.3	États de flux de trésoreries comparés au 30 septembre 2008	51
5.2.4	Notes aux états financiers annuels arrêtés au 30 septembre 2008	52
5.2.5	Etat des engagements hors bilan au 30 septembre 2008	69
5.2.6	Notes rectificatives	70
5.2.7	Rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2008	71
5.2.8	Tableau de détermination du résultat fiscal 2008	73
5.2.9	Encours des crédits contractés par la société 30 septembre 2008	74
5.2.10	Echénacier de remboursement	75
5.2.11	Soldes intermédiaires de gestion des trois derniers exercices	76
5.2.12	Tableau des mouvements des capitaux propres	77
5.2.13	Affectation des résultats des trois derniers exercices	77
5.2.14	Evolution du résultat net et du résultat d'exploitation au 30 septembre	77
5.2.15	Evolution des dividendes	78
5.2.16	Evolution de la marge brute d'autofinancement	78
5.2.17	Evolution de la structure financière	78
5.2.18	Indicateurs de gestion	79
5.2.19	Ratios financiers	79
5.3	Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 31 mars 2009	80
5.3.1	Bilans arrêtés au 31 mars 2009	80
5.3.2	État de résultat arrêté au 31 mars 2009	82
5.3.3	État de flux de trésoreries arrêté au 31 mars 2009	83
5.3.4	Notes aux états financiers annuels arrêtés au 31 mars 2009	84
5.3.5	Etat des engagements hors bilan au 31 mars 2009	102
5.3.6	Notes rectificatives	103
5.3.6	Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires au arrêtés 31 mars 2009	104
CHAPITRE 6	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :	105
6.1	Conseil d'administration	105
6.1.1	Membres des organes d'administration	105
6.1.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	105
6.1.3	Principales activités exercés en dehors de la société au cours des trois	106

	dernières années par les personnes physiques membres des organes d'administration et de direction	
6.1.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	106
6.2	Intérêts des dirigeants dans la société au 30/09/2008	107
6.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008	107
6.2.2	Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008.	107
6.3	Contrôle	107
6.4	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital.	108
CHAPITRE 7	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	109
7.1	Evolution récente et orientations	109
7.2	Les hypothèses de prévision retenues	109
7.2.1	Les hypothèses de L'état de résultat de résultat prévisionnel	110
7.2.2	Les hypothèses du bilan prévisionnel	113
7.3	Bilans prévisionnels	115
7.4	Etat de résultat prévisionnels	116
7.5	Etat de flux de trésorerie prévisionnels	117
7.6	Evolution du Cash Flow Prévisionnel	118
7.7	Evolution de la structure financière	118
7.8	Indicateurs de gestion	119
7.9	Ratios financiers	119
ANNEXE 1	LES CERTIFICATIONS	120
ANNEXE 2	LETTRE DE GARANTIE	121
	BULLETIN DE SOUSCRIPTION	123

Présentation résumée de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO COMPANY" :

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO Company" est une société totalement exportatrice spécialisée dans le raffinage de l'huile d'olive et des huiles de grignons d'olives, le conditionnement et la commercialisation de ces huiles sous l'appellation "TERRA DELYSSA".

La société a été créée en 2006 sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL) avec un capital social de 900 000 DT. Son capital social a été augmenté à 1 350 000 DT par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2006, puis porté à 1 650 000 DT par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2008. Elle a été transformée en société anonyme (SA) et dotée de nouveaux statuts lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2009.

Elle est présente principalement sur les marchés américain, russe et chinois avec plus de 18% des exportations totales du pays consolidant ainsi sa position de premier exportateur d'huiles d'olive et d'huiles d'olives raffinées conditionnées en Tunisie .

La société "CHO Company" a pu en trois ans d'existence, accomplir d'importantes réalisations. En effet, elle dispose déjà de références sérieuses en Russie où elle a signé avec la centrale d'achat de Metro et d'Auchan, ainsi qu'aux Etats-Unis où elle est entrée en relation avec le leader mondial du secteur de la grande distribution Wal-Mart, en plus d'accords déjà conclus avec d'autres centrales d'achat.

Avec un Chiffre d'affaires au 30 septembre 2008 de plus de 28 millions de dinars, la société " CHO Company " a pu réaliser une croissance rapide en s'ouvrant sur ces marchés et en s'y positionnant à travers son propre label "TERRA DELYSSA", En effet, la " CHO Company " a exporté sous cette marque plus de 670 T d'huile conditionnée en 2008.

Elle dispose d'une capacité de production de 150 Tonnes d'huile d'olive et de 100 Tonnes d'huile de grignon par jour. Elle est ainsi classée parmi les plus grandes raffineries dans son genre, dotée d'équipements de haute technologie et d'un procédé de raffinage entièrement automatisé.

En outre, "CHO Company" possède une unité de mise en bouteille automatisée d'une capacité de 8000 bouteilles par heure.

Elle dispose également d'une unité de valorisation des résidus de pâtes savonneuses en les transformant en oléine, un produit consommable entrant dans la fabrication de savon. L'oléine sera encore mieux valorisée grâce à l'entrée en production de la nouvelle unité de production de savon prévue pour le 4^{ème} trimestre 2009.

La société est en cours de mise en place de la certification HACCP ISO 22 000 qui lui permettra d'accéder à de nouveaux marchés à travers le monde.

Flash - Emprunt obligataire - "CHO COMPANY 2009"

L'emprunt obligataire « CHO COMPANY 2009 » est émis pour un montant de 3 000 000 de dinars divisé en 30.000 obligations de 100 dinars de nominal, à un taux annuel de TMM +1% et à échéance de 10 ans dont 2 années de franchise.

Dénomination de l'emprunt	CHO COMPANY 2009
Montant	3 000 000 de dinars
Nombre de titres à émettre	30 000 obligations
Nominal	100 dinars par obligation
Forme des obligations	Les obligations sont toutes nominatives
Prix d'émission	Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 31/12/2009, seront décomptés et payés à cette date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 31/12/2009, soit la date limite de clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt	Taux du Marché Monétaire +1% (TMM +1%)
Durée	10 ans dont 2 années de franchise.
Durée de vie moyenne	6,5 ans
Marge actuarielle	1 % pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.
Amortissement	Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce jusqu'à la dixième année. L'emprunt sera amorti en totalité le 31/12/2019 (cf tableau d'amortissement par obligation p17)

Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 25/12/2009 au 31/12/2009 auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG » intermédiaire en bourse, sis à l'Angle de la Rue TURKANA et de la Rue MALAOUI -Les Berges du Lac -1053- Tunis, et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-
Clôture des souscriptions	Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le 31/12/2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 07/01/2010, tout en maintenant la même date unique de jouissance. En cas de non placement intégral de l'émission au 07/01/2010 le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.
Paie ment	Le paiement annuel des intérêts et le remboursement dû seront effectués à terme échu le 25 décembre de chaque année, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 31/12/2010. Le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions soit le 31/12/2012.
Fiscalité des titres	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréée mandaté par la société pour la tenue du registre des obligataires	L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CHO COMPANY 2009 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Financière de Placement et de gestion " FPG ", intermédiaire en bourse.
Modalité et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des obligations souscrites délivrée par le centralisateur des titres la Financière de Placement et de Gestion "F.P.G".
Clause de remboursement anticipé	Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré de l'émetteur à la valeur nominale restant due à la

date de sa réalisation augmentée des intérêts courus et non encore échus. Un avis d'information sera publié dans un journal quotidien de la place et dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis annonçant la date de mise en paiement des obligations remboursées par anticipation.

Garantie Bancaire

L'emprunt obligataire « CHO COMPANY 2009 » est assorti de la garantie de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -B.I.A.T- pour la totalité du montant en principal et en intérêts au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt.

Notation

Le présent emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société "CHO COMPANY " s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM

La société "CHO COMPANY " s'engage, dès la clôture de l'emprunt «CHO COMPANY 2009», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Circulation des titres

Les bulletins de souscription doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

Mode de représentation des obligataires

Droit commun régissant la représentation des obligataires.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 1. Responsable du prospectus et responsable du contrôle des comptes

1.1 Responsable du prospectus

Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI
Président Directeur Général de la société "CHO COMPANY".

1.2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Président Directeur Général
Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI



1.3 Responsable du contrôle des comptes

Etats financiers relatifs aux exercices 2006, 2007 et 2008 :

Monsieur Mahmoud TRIKI, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie,

- Rue du Lac TOBA - Immeuble Bougassass – les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Tel: 71 96 25 28 Fax: 71 96 23 89

- Sfax : 11, Rue Cheikh Megdiche 3000 SFAX.

Tel: 74 29 68 30 74 21 03 34 Fax: 74 29 74 71

Etats financiers intermédiaires au 31 mars 2009

Monsieur Mahmoud TRIKI, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie,

- Rue du Lac TOBA - Immeuble Bougassass – les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Tel: 71 96 25 28 Fax: 71 96 23 89

- Sfax : 11, Rue Cheikh Megdiche 3000 SFAX.

Tel: 74 29 68 30 -74 21 03 34 Fax: 74 29 74 71

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CHO COMPANY 2009 »



Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Mahmoud TRIKI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Mahmoud TRIKI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 30 septembre 2008 * :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 30/09/2008, ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Mahmoud TRIKI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2009 :

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2009, par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par Monsieur Mahmoud TRIKI selon les normes professionnelles relatives aux missions d'examen limité.

Le Commissaire aux Comptes déclare : " Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société "CHO COMPANY" arrêtée au 31 Mars 2009 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Votre société détient une participation minime croisée de 0,02% soit 3 actions sur 17500 actions dans le capital de la "SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES" qui elle même détient 22,74% dans le capital de votre société. Cette situation doit être régularisée ".

Attestation du Commissaire aux Comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Le Commissaire aux Comptes
Monsieur Mahmoud TRIKI



* L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2008 a décidé de modifier l'exercice social pour devenir du premier octobre au 30 septembre. A titre exceptionnel l'exercice 2008 couvre une période de 9 mois d'activité allant du premier janvier 2008 au 30 septembre 2008.

1.4 Attestation des établissements chargés de l'élaboration du prospectus

«Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus».

La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"
Sahbi BEN AISSA



La Financière de Placement et de Gestion
Habib CHEBBI



1.5 Responsable de l'information

Monsieur Abdelaziz Makhoulfi
Président Directeur Général de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives
"CHO COMPANY "

Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-
Téléphone: 74 447 677
Fax : 74 447 678
E-mail: abdelaziz.makhoulfi@cho.com.tn

La notice légale est publiée au JORT N° 150 du 12 Décembre 2009

Conseil du Marché Financier
N° Visa n° 6761 du 10 DEC 2009
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Mohamed Bicha CHALGHOUM

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CHO COMPANY 2009 »



Chapitre 2 Renseignements concernant l'opération

2.1 Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1 Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société " CHO COMPANY " tenue le 20/07/2009 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 3 millions de dinars à émettre courant l'exercice 2009 et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cet emprunt.

Le conseil d'administration du 28/09/2009, a de son côté fixé les conditions d'émission du présent emprunt et a chargé le Président Directeur Général d'accomplir les formalités légales nécessaires pour l'émission de cet emprunt.

2.1.2 Renseignements relatifs à l'émission

Montant : Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 3 000 000 de dinars divisé en 30 000 obligations de nominal 100 dinars.

Produit brut et produit net de l'emprunt : Le produit brut de l'emprunt est de 3 000 000 de dinars. Les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 37.500 DT, les frais de tenue de registre des obligataires s'élèvent à 1 000DT par an. Les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 2.000DT, les frais de la BVMT sont de 5.600DT, les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt sont de 11.866DT, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 2.000DT, la commission d'aval s'élève à 30.000 DT soit un total de frais approximatifs de 89 966,000DT et un produit net de l'emprunt de 2 910 034,000DT.

DT		
Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	3 000 000,000	100,000
Total des frais *	89 966,000	2,999
Produit net	2 910 034,000	97,001

* Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions.

2.1.3 Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 25/12/2009 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 31/12/2009.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations émises.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 07/01/2010, tout en maintenant la même date unique de jouissance.

En cas de non placement intégral de l'émission au 07/01/2010, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4 Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 25/12/2009 auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse sis à l'Angle de la Rue TURKANA et de la Rue MALAOUI - Les Berges du Lac -1053- Tunis, et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-

2.1.5 But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires pour le soutien de la politique de croissance de la société, le renforcement et la consolidation de son positionnement stratégique dans les marchés russes et américains ainsi que le développement de sa présence sur le marché chinois nécessitant un Fonds de Roulement assez conséquent.

Il est destiné à réduire le déséquilibre financier structurel de la société et ce, en renforçant son fonds de roulement afin de financer le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) structurel par des ressources stables.

2.2 Caractéristiques des titres émis

2.2.1 Nature, forme et délivrance des titres

- **Dénomination de l'emprunt** : « CHO COMPANY 2009 ».
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des obligations** : Nominative.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres, la FPG : Intermédiaire en Bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales : livre 4 - titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

2.2.2 Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3 Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 31/12/2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 31/12/2009, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4 Date de règlement

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

2.2.5 Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt génèrent des intérêts annuels au Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois novembre de l'année N.

2.2.6 Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 31 décembre de chaque année.

La dernière échéance est prévue pour le 31/12/2019.

Le montant total des intérêts serait de 1 050 724 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité. (en considérant un taux nominal de 5,38833 %, à titre indicatif).

2.2.7 Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce, jusqu'à la dixième année; soit le huitième de la valeur nominale de chaque obligation.

Ainsi, l'emprunt sera amorti en totalité le 31/12/2019.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT). Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1% (soit la moyenne des TMM + 1%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de décembre 2008 au mois de novembre 2009), soit 4,38833% majorée d'une marge de 1% soit 5,38833%. Ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations :	30.000 obligations
Valeur nominale de l'obligation :	100 dinars
Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse :	31/12/2009
Date du 1er paiement des intérêts :	31/12/2010
Date du 1er remboursement en capital :	31/12/2012
Date de la dernière échéance :	31/12/2019
Taux d'intérêt nominal :	TMM +1 % brut par an soit 5,38833 % (à titre indicatif) : c'est la moyenne du TMM des 12 derniers mois, du mois de décembre 2008 au mois de novembre 2009, majorée de 1%.
Amortissement	Annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce, de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions jusqu'à la dixième année.

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2700%	5,2700%	4,7000%
Février	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,8750%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2500%	5,3100%	4,4700%
Mars	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,8125%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,3600%	5,2300%	4,2600%
Avril	5,8750%	6,2500%	5,9375%	5,5000%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2400%	5,2200%	4,3000%
Mai	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,5000%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2600%	5,2200%	4,2300%
Juin	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,3125%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2300%	5,1900%	4,2500%
Juillet	5,8750%	6,0625%	5,9688%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,0400%	5,2300%	5,1900%	4,3300%
Août	5,8750%	6,0625%	5,9688%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,0100%	5,1800%	5,2300%	4,1800%
Septembre	5,8750%	6,0625%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,1900%	5,1700%	4,2400%
Octobre	5,8750%	6,0000%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2200%	5,2500%	5,2700%	4,2200%
Novembre	5,8750%	5,9375%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2600%	5,2000%	5,1700%	4,2900%
Décembre	5,8750%	5,9375%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,3300%	5,2600%	5,1900%	

Source: BCT

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Tableau d'amortissement de l'emprunt : T= 5,38833% (à titre indicatif)

en dinars					
Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêt brut	Annuité
	3 000 000				
31/12/2010		-	3 000 000	161 650	161 650
31/12/2011		-	3 000 000	161 650	161 650
31/12/2012		375 000	2 625 000	161 650	536 650
31/12/2013		375 000	2 250 000	141 444	516 444
31/12/2014		375 000	1 875 000	121 237	496 237
31/12/2015		375 000	1 500 000	101 031	476 031
31/12/2016		375 000	1 125 000	80 825	455 825
31/12/2017		375 000	750 000	60 619	435 619
31/12/2018		375 000	375 000	40 412	415 412
31/12/2019		375 000	0	20 206	395 206
Total		3 000 000		1 050 724	4 050 724

Tableau d'amortissement par obligation : T= 5,38833% (à titre indicatif)

Échéance	valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
31/12/2010		-	100,000	5,388	5,388
31/12/2011		-	100,000	5,388	5,388
31/12/2012		12,500	87,500	5,388	17,888
31/12/2013		12,500	75,000	4,715	17,215
31/12/2014		12,500	62,500	4,041	16,541
31/12/2015		12,500	50,000	3,368	15,868
31/12/2016		12,500	37,500	2,694	15,194
31/12/2017		12,500	25,000	2,021	14,521
31/12/2018		12,500	12,500	1,347	13,847
31/12/2019		12,500	0,000	0,674	13,174
Total		100		35,024	135,024

2.2.8 Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9 Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 31/12 de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 31/12/2010 et le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la 3^{eme} année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 31/12/2012.

2.2.10 Marge actuarielle

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 novembre 2009, qui est égale à 4,38833% ,et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,38833%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11 Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt

Durée Totale

Les obligations du présent emprunt seront émises pour une durée de 10 ans dont deux années de franchise.

Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne du présent emprunt obligataire est de 6,5 années.

2.2.12 Garantie bancaire

L'emprunt obligataire « CHO COMPANY 2009 » est assorti de la garantie de la Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" pour la totalité du montant en principal et en intérêts au profit des détenteurs des obligations, objet du présent emprunt.

A cet effet, la banque garante assurera, en cas de défaillance de l'émetteur, à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire, le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus conformément à la lettre de garantie figurant au présent prospectus (Cf. annexe 2).

Le contrat de garantie, sûreté et engagement peut être consulté au siège de la société.

2.2.13 Notation

Le présent emprunt n'est pas noté.

2.2.14 Mode de placement

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-

2.2.15 Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à leur représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16 Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30 décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.2.17 Clause de remboursement anticipé

Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré de l'émetteur à la valeur nominale restant due à la date de sa réalisation, augmentée des intérêts courus et non encore échus. Un avis d'information sera publié dans un journal quotidien de la place et dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis annonçant la date de mise en paiement des obligations remboursées par anticipation.

2.3 Renseignements généraux

2.3.1 Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CHO COMPANY 2009 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse.

2.3.2 Marché des Titres

Il n'existe pas des titres de l'émetteur de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres tunisiens ou étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société "CHO COMPANY " s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3 Circulation des titres

Les bulletins de souscription doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

2.3.4 Prise en charge par la STICODEVAM

La société "CHO COMPANY " s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt " CHO COMPANY 2009" à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.5 Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement, et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 3 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1 Dénomination et siège social

Dénomination Sociale : CHO COMPANY

Siège social : Route de Mahdia KM 10 - 3054- Sfax-

Tel. : +216 74 447 677

Fax : +216 74 447 678

E-mail : cho@planet.tn

Site Internet : www.olivolio.com

3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique :

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2009, la société "CHO COMPANY " a changé de statuts passant d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme. La " CHO Company " est par ailleurs une société totalement exportatrice.

Législation particulière :

La société est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements, et par la loi 2000-93 du 03/11/2000 du code des sociétés commerciales.

Elle est titulaire de l'agrément API numéro DCE06060G

3.1.3 Date de constitution et durée

Date de création : 20 avril 2006.

Date d'entrée en exploitation : Le 10 décembre 2007

Durée : 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

3.1.4 Objet Social

La société " CHO Company " est spécialisée dans l'extraction de l'huile d'olive et de l'huile de grignon d'olive, ainsi que celle d'autres plantes, leur raffinage, leur conditionnement et la commercialisation de ces huiles.

3.1.5 Numéro du registre du commerce

B 252275 2006

3.1.6 Exercice social

Les exercices 2006 et 2007 de la société s'étendaient du 1^{er} Janvier au 31 Décembre. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Juin 2008 a décidé de modifier l'exercice social pour devenir du 1er Octobre au 30 Septembre.

A titre exceptionnel, l'exercice 2008 couvre une période de 9 mois d'activité allant du 1er Janvier 2008 au 30 Septembre 2008.

3.1.7 Clauses statutaires particulières

Répartition statutaire des bénéfices (article 41 des statuts)

Les produits de l'exercice, déduction faite des frais, charges, amortissements et provisions, constituent les bénéfices ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets déterminés par le conseil, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'assemblée générale, il sera prélevé les sommes ci-après, dans l'ordre suivant :

Cinq pour cent (5%) des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction.

Le surplus est mis à la disposition de l'assemblée générale qui peut, sur la proposition du conseil, affecter toutes sommes qu'elle jugera utile, soit à des fonds d'amortissements supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution de réserves extraordinaires ou spéciales, ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à une augmentation de capital.

L'excédent disponible est réparti comme suit :

10% au maximum au conseil d'administration à titre de tantième.

Le reliquat restant sera soit distribué aux actionnaires à titre de dividende au prorata de la distribution de leur participation au capital ou reporté de nouveau sur l'exercice suivant.

« La société s'engage à conformer l'article 41 de ses statuts à la réglementation en vigueur. ».

Paiement des dividendes (article 42 des statuts)

Le lieu et la date de mise en paiement des dividendes sont fixés par le conseil d'administration dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de tenue de l'Assemblée générale ordinaire.

Les dividendes de toute action sont valablement payés au titulaire du titre.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions.

« La société s'engage à conformer l'article 42 de ses statuts à la réglementation en vigueur. ».

DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Convocation: (article 25 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire se réunit sur convocation du conseil d'administration, une fois par an et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable. La date, l'heure et le lieu sont indiqués dans le texte de la convocation.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un est en langue arabe, dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indique la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social ;
- A la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social ;
- Le liquidateur ;
- Soit enfin, les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Les assemblées peuvent être réunies sur convocation verbale sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

« La société s'engage à conformer l'article 25 de ses statuts à la réglementation en vigueur. ».

Droit de siéger à une Assemblée générale : (article 26 des statuts)

Les titulaires d'actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Toutefois, l'Etat Tunisien et les Collectivités Publiques, s'ils sont actionnaires, sont valablement représentés par leurs représentants légaux ; les mineurs sont valablement représentés par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que, le représentant ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-propiétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Règlement des Assemblées Générales : (Article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration, ou, en son absence, par un administrateur désigné par l'Assemblée.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux Comptes, liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents possédant ou représentant le plus grand nombre d'actions et, sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau, ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence qui contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille de présence est signée par les actionnaires présents ou par les mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Ordre du jour de l'assemblée: (Article 28 des statuts)

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par loi ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation. Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation et celles du ressort de l'Assemblée Générale, qui ont été communiqués au conseil, Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour.

Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à l'ordre du jour.

Droit de vote : (article 29 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Procès verbal de l'assemblée générale : (article 30 des statuts)

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés soit par le Président du conseil, soit par l'Administrateur délégué dans les fonctions de président, soit par tout ordre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : (article 32, 33, 34 et 35 des statuts)***Convocation (Article 32 des statuts):***

Les assemblées générales (annuelles ou celles convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Quorum (Article 33 des statuts):

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne, et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe. Les avis de convocation ou le dernier de ces avis doivent précéder de quinze jours, au moins, la date fixée pour l'assemblée générale

A défaut de quorum, l'assemblée générale est convoquée à nouveau, suivant l'article 25 indiqué ci-dessus. Dans cette seconde réunion l'assemblée délibèrera, quel que soit le nombre des actions représentées, mais seulement sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première assemblée.

« La société s'engage à conformer l'article 33 de ses statuts à la réglementation en vigueur »

Vote (Article 34 des statuts):

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'Assemblée Générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pouvoirs (Article 35 des statuts):

L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport du conseil d'administration, ainsi que les rapports du ou des commissaires aux comptes, discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes, approuve s'il y'a lieu, chacune des modifications apportées, soit à la présentation des comptes, soit aux méthodes d'évaluation, fixe l'emploi de tous fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveau, totaux ou partiels des bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant, fixe les dividendes à répartir, nomme, remplace, réélit les administrateurs, le ou les commissaires et ratifie ou refuse les nominations des administrateurs nommés à titre provisoire par le conseil, fixe le montant des jetons de présence du conseil d'administration et la rémunération du ou des commissaires, entend le compte rendu et le rapport du ou des commissaires le cas échéant, concernant les opérations visées l'article 200 du code des sociétés commerciales, donne aux administrateurs quitus annuels ou définitifs, leur accord en cas de besoin, toutes autorisations spéciales, autorise les emprunts par voies d'émission de bons ou d'obligations hypothécaires ou autres, délibère sur toute proposition portée à son ordre du jour et qui n'est pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire, confère au Conseil d'Administration les autorisations pour tous actes excédant les pouvoirs attribués à ces organismes.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers de la société doivent être précédées du rapport du ou des Commissaires aux Comptes sous peine de nullité.

« La société s'engage à conformer l'article 35 de ses statuts à la réglementation en vigueur »

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : (Article 36 et 37 des statuts)

Composition – Vote (Article 36 des statuts) :

Les Assemblées Générales Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant la moitié au moins des actions ayant droit de vote. Elles statuent à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales et par deux insertions faites l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée.

La seconde Assemblée ne peut se tenir que deux mois au plus tôt après la publication de la dernière des insertions. Elle délibère valablement, si elle est composée d'actionnaires représentants le tiers au moins des actions ayant droit de vote.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du conseil d'Administration ou sur celles d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins la majorité du capital social.

Pouvoirs (Article 37 des statuts) :

L'A.G.E peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de la durée de la société.
- La dissolution anticipée ainsi que sa fusion avec une ou plusieurs sociétés constituées ou à constituer.
- Sa transformation en société de toute autre forme.
- Toutes modifications de l'objet social notamment son extension ou sa restriction.
- Toutes modifications dans les conditions de liquidation.

« La société s'engage à conformer l'article 37 de ses statuts à la réglementation en vigueur »

3.1.8 Nationalité

Tunisienne.

3.1.9 Capital Social

Le Capital Social de la société "CHO COMPANY" s'élève actuellement à 1 650 000 de dinars divisé en 16 500 actions de nominal 100 dinars, entièrement libérées.

3.1.10 Matricule fiscal

635822K

3.1.11 Régime fiscal

Totalement exportatrice, titulaire de l'agrément API numéro DCE06060G (cf. attestation en annexe 5).

3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société

Siège de la société : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax -.

**3.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations
avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT
et la STICODEVAM**

Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI
Président Directeur Général de la CHO Company
Route de Mahdia KM 10 - 3054 – Sfax
Tel. : +216 74 447 677
Fax : +216 74 447 678
E-mail: abdelaziz.makhloufi@cho.com.tn

3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

- Capital social : 1.650.000 dinars
- Nombre d'actions : 16 500
- Nominal : 100 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire
- Libération : Intégrale
- Jouissance : 15 mars 2009

3.3 Evolution du capital social

Date de l'AGE	Opérations	Evolution du capital		Capital en circulation		
		Montant en dinars	Nombre de titres	Montant en dinars	Nombre de titres	Nominal en dinars
20 Avril 2006	Capital initial	900 000	9 000	900 000	9 000	100
27 Novembre 2006	Augmentation de capital en numéraire	450 000	4 500	1 350 000	13 500	100
02 Juillet 2008	Augmentation de capital en numéraire	300 000	3 000	1 650 000	16 500	100

3.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 30/06/2009

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% d'actions et de droits de vote
Personnes morales				
Ayant 3% et plus	1	3 753	375 300	22,75%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	0%
Ayant au maximum 0,5%	3	9	900	0,05%
Personnes physiques				
Ayant 3% et plus	3	12 738	1 273 800	77,20%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	0%
Ayant au maximum 0,5%	-	-	-	0%
Total	7	16 500	1 650 000	100,00%

3.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/06/2009

Actionnaires ou associés	Nombre d'actions et de droits de vote	Capital souscrit en DT	% d'actions et de droits de vote
Moncef REKIK	4 246	424 600	25,73%
Abdelaziz MAKHLOUFI	4 246	424 600	25,73%
Mohamed TOUNSI	4 246	424 600	25,73%
Société CHO	3 753	375 300	22,75%
Total	16 491	1 649 100	99,95%

3.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/06/2009.

Actionnaires ou associés	Nombre d'actions et de droits de vote	Capital souscrit en DT	% d'actions et de droits de vote
Moncef REKIK	4 246	424 600	25,73%
Abdelaziz MAKHLOUFI	4 246	424 600	25,73%
Mohamed TOUNSI	4 246	424 600	25,73%
Société CHO	3 753	375 300	22,75%
Total	16 491	1 649 100	99,95%

3.4.3 Nombre d'actionnaires

Le capital de la société CHO Company est réparti entre 7 actionnaires au 15/03/2009 dont :

- 4 Actionnaires personnes morales
- 3 Actionnaires personnes physiques

3.4.4 Dividendes

La société n'a pas procédé à la distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices 2006, 2007 et 2008.

Conformément à la résolution de l'AGO du 20/07/2009 la société CHO Company s'engage à ne pas distribuer de dividendes pour les trois prochains exercices afin de soutenir sa croissance.

3.5 Marché des titres :

Les actions de la société ne sont négociées sur aucun marché de la cote de la bourse de Tunis.

Chapitre 4 Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

Présentation du secteur :

Marché mondial

Production :

Le bassin méditerranéen a toujours été le parrain de la production d'huile d'olive. A l'échelle mondiale, une trentaine de pays en produisent, certains sont de gros producteurs ; c'est notamment le cas de l'Espagne et l'Italie qui produisent à eux seuls plus de 50 % de la production mondiale.

L'Union européenne accapare à elle seule 75% du total mondial, seuls 7 pays produisent de l'huile d'olive : l'Espagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal, la France, Chypre et la Slovaquie.

Globalement, la production a tendance à augmenter à l'horizon de cette dernière décennie. L'Espagne, l'Italie, les deux leaders de la production mondiale de l'huile d'olive influencent positivement la fluctuation des disponibilités mondiales en huiles d'olive.

Au titre de la campagne 2006-2007, la production mondiale a connu une reprise de 11,5% (contre une baisse de 13,3% lors de la campagne précédente), se situant à 2,9 millions de tonnes.

Les 15 pays suivants représentent 95% de la production mondiale

Pays	Production en tonnes	Pourcentage
Espagne	1 179 100	43,3 %
Italie	550 000	20,2 %
Grèce	367 000	13,5 %
Maroc	280 000	10,6 %
Turquie	180 000	6,6 %
Tunisie	120 000	4,4 %
Syrie	60 000	2,2 %
Algérie	45 000	1,7 %
Portugal	29 000	1,1 %
Jordanie	27 977	1,0 %
Argentine	10 000	0,37 %
Libye	6 800	0,25 %
Liban	5 300	0,19 %
Croatie	4 500	0,17 %

Source: FAO (2007)

Consommation :

Les principaux pays producteurs sont les principaux pays consommateurs. Les pays de l'union Européenne représentent 71 % de la consommation mondiale. Les plus gros consommateurs sont bien sûr les pays du pourtour méditerranéen.

Ces statistiques de consommation sont établies en kilos d'huile par habitant et par an:

Pays	Consommation en (kg)
Grèce	20
Libye	16
Italie	12
Espagne	10
Portugal	5
Algérie	1,2
France	0,4

Source: COI

La consommation mondiale pour 2007/2008 est estimée à 2 926 500 tonnes soit une progression de + 0,76 % (+ 19 000 tonnes).

La campagne 2007/2008 a fait apparaître un déséquilibre persistant entre production et consommation de l'ordre de 50 à 100 000 tonnes.

Bien que la consommation de la plupart des pays – producteurs ou non producteurs – augmente, la part des plus importants pays producteurs diminue lentement dans la consommation mondiale d'huile d'olive.

Elle est ainsi passée en 4 ans de 82 % à 80 % tandis que celle des petits pays producteurs (Etats-Unis et Australie en tête) est passée de 11,9 à 13,4 %,

Bien que la consommation des pays non producteurs augmente, leur part dans la consommation mondiale reste stable autour de 6,5 %.

Par ailleurs, la consommation en huile d'olive de la Chine augmente de manière exponentielle depuis 2 à 3 ans et devrait atteindre les 120 000 à 150 000 tonnes à l'horizon 2010/2011.

A l'échelle mondiale, on enregistre plus de 150 pays consommateurs d'huile d'olive. Ce nombre est en nette évolution chaque année. Les principaux pays importateurs consommateurs d'huile d'olive sont : l'Italie, la France, les USA, le Canada, le Japon, l'Australie, la Chine, la Corée, les pays nordiques, l'Allemagne, l'Angleterre, les pays du Golfe etc.

L'oléiculture en Tunisie

La branche de l'huile d'olive et de ses dérivés est l'une des branches stratégiques de l'économie tunisienne, en raison de ses dimensions économiques et sociales.

Outre la quantité importante de devises qu'elle rapporte de ses ventes à l'étranger, la branche fait travailler de très nombreuses familles et procure plus de 40 millions de journées de travail/an d'une façon permanente ou occasionnelle et a des effets d'entraînement sur d'autres secteurs productifs.

Les superficies des oliviers couvrent en Tunisie 2/3 des terres agricoles. Aujourd'hui, le patrimoine oléicole tunisien est estimé à plus de 65 millions d'arbres qui couvrent une superficie de 1 680 000 hectares, dont 75 000 ha de cultures biologiques certifiées, occupe 269 000 exploitants, soit 57 % des agriculteurs, et assure 45 % des exportations agricoles avec une moyenne de 120 000 t par an. La Tunisie occupe ainsi le quatrième poste au niveau mondial en nombre d'arbres et le second en superficie¹.

L'activité de la branche se caractérise par une irrégularité de la production due aux variations climatiques et une certaine faiblesse de la production (700 kg/ha en moyenne en Tunisie contre 2000 kg/ha en Espagne). Le secteur se caractérise encore par des cultures plutôt extensives en comparaison avec les cultures intensives de l'Espagne ou de l'Italie.

La branche de l'huile d'olive compte :

- 1600 unités d'extraction d'huile d'olive totalisant une capacité de trituration de 30.000 tonnes par jour dont 50% est constituée par des chaînes continues, 30% en système classique et 20 % en super presse¹.
- 14 unités d'extraction d'huile de grignons totalisant une capacité de 2000 Tonnes par jour¹.
- 14 unités de raffinage d'huiles ayant une capacité globale de 900 tonnes / jour¹.
- 35 unités de conditionnement d'huile ayant une capacité globale de 115 tonnes/jour
- une centaine d'exportateurs agréés pour l'exportation d'huile d'olive en plus de l'Office National de l'Huile (O.N.H)

L'huile d'olive tunisienne est très appréciée non seulement au niveau local mais également au niveau international pour sa qualité, son goût et son prix. C'est une huile naturelle presque biologique sans aucun additif.

En milliers de tonnes	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Production	115	30	72	280	130	210	180	200
Exportation	95	22	39	209	98	167	155	160 -165

Source: Rapport BCT

Pour le marché local, l'importance de la commercialisation en vrac (97% de la production) et les habitudes du consommateur de se procurer de l'huile d'olive sous cette forme n'encourage pas le conditionnement de l'huile d'olive. Il est à signaler que

¹ Source : API

la vente de l'huile d'olive en vrac est interdite dans les pays européens, toutes les ventes aux consommateurs se font en huile conditionnée. Cette obligation est dictée par des considérations d'hygiène, de santé, de contrôle et de promotion.

Malgré les investissements réalisés, l'augmentation du nombre d'unités et de la capacité de mise en bouteille, l'activité de conditionnement d'huile d'olive n'a pas pu beaucoup se développer jusqu'ici pour plusieurs raisons dont notamment :

- L'absence en Tunisie de marque phare, de produits d'A.O.C (Appellations d'Origines Contrôlées), et de stratégie de marketing pour l'exportation d'huile d'olive conditionnée.
- La forte concurrence des grandes marques originaires de l'U.E. qui bénéficient de la Politique Agricole Commune (P.A.C) de l'U.E. à travers des subventions qui ont permis à l'huile d'olive européenne de défier toute concurrence sur tous les marchés internationaux. A titre d'exemple, les huiles d'olive de l'U.E. détiennent 95 % du marché américain, 97% du marché canadien et 99% des marchés japonais et australiens.
- Le retard accusé au niveau de l'image d'origine et la promotion de l'huile tunisienne sur les nouveaux marchés consommateurs d'huile (USA, Canada, Japon, Australie, Pays Nordiques...).

Des efforts certains ont été accomplis pour palier à ces défaillances et les unités de conditionnement se sont multipliées atteignant un total de 35 pour l'année 2007. Toutefois, le taux d'exploitation de la capacité installée est resté faible (40 à 50 %). L'effort à l'exportation de l'huile d'olive conditionnée est encore insuffisant, alors que le marché mondial, très dynamique, offre des opportunités réelles surtout vers les pays nouveaux consommateurs d'huile d'olive comme les Etats-Unis, la Russie ou la Chine.

Exportations et Marché Mondial

La Tunisie est le quatrième exportateur mondial d'huile d'olive après l'Italie, l'Espagne et la Grèce. Elle assure le cinquième (20 %) des exportations mondiales d'huile d'olive. En volume de production, la Tunisie se trouve au second rang au niveau mondial après l'Union européenne et au quatrième poste par pays après l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Les estimations de production pour la période 2008 – 2010 devraient approcher les 210 000 t.

L'Espagne, L'Italie et la Grèce produisent 75% de la production mondiale d'huile d'olive. La production moyenne de la Tunisie représente près de 9% de la production mondiale, ce qui lui confère le rang de quatrième producteur mondial après l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Les pays méditerranéens produisent 98% de la production mondiale d'huile d'olive² et en consomment l'essentiel, ce qui réduit la part des échanges interrégionaux dans ce domaine. Cependant, des marchés à très haut potentiel et à très forte croissance existent. Les Etats-Unis, la Russie et la Chine importent chaque année de plus en plus d'huile d'olive en vrac ou conditionnée. Les consommateurs de ces pays commencent à apprécier les vertus gustatives et sanitaires de l'huile d'olive et en consomment chaque année toujours plus.

Pour la campagne 2007/2008, les exportations d'huile d'olive tunisienne ont atteint une valeur de 696 MDt (contre 834,9 MDT un an plus tôt), le recul des ventes d'huile d'olive a été enregistré, malgré une légère hausse de 2,3% du volume vendu qui a

atteint 172,6 mille tonnes. Cette évolution s'explique ²par une baisse des prix sur le marché international, due à l'abondance de l'offre, qui a été consécutive aux bonnes récoltes dans les principaux pays producteurs, notamment l'Italie et l'Espagne. Ainsi, les prix moyens à l'exportation sont revenus, d'une année à l'autre, de 4.946 DT à 4.032 DT la tonne.

L'Italie est restée le principal client d'huile d'olive tunisienne avec 58,9% des ventes, suivie de l'Espagne avec une part dépassant légèrement 20%. Les Etats-Unis d'Amérique ont émergé comme troisième destination (11,4%), alors que la France est revenue à la cinquième position avec une part inférieure à 2%. D'autres nouveaux marchés ont été conquis par l'huile d'olive tunisienne, notamment le Maroc (4ème destination), l'Arabie saoudite (9ème) et les Emirats Arabes Unis (10ème).

L'Office national de l'huile, qui détenait jusqu'en 1994 le monopole de l'exportation de l'huile d'olive tunisienne a connu, depuis, une régression continue de sa part dans les quantités exportées. Celle-ci n'a été que de 7,2% en 2007, le plaçant au rang de quatrième exportateur national.

Les quantités moyennes exportées varient selon l'importance de la production, mais 98% des exportations se font en vrac ² et cela malgré l'existence de plusieurs unités de conditionnement. La concurrence sévère des grandes marques étrangères est la principale cause de la faiblesse de nos exportations d'huile d'olive conditionnée.

Pour le vrac, 95%² des exportations se font sur l'Italie et l'Espagne, le reste (5%) est reparti entre les USA, la France, la Belgique, la Suisse, la Norvège, l'Arabie Saoudite, le Japon, la Chine, la Corée, l'Argentine, le Brésil, le Canada, etc.

Au niveau du marché international, la concurrence est rude, l'huile d'olive est un produit fortement protégé et subventionné par l'Union Européenne. La subvention à la production est de 1480 dollars US/tonne et les prélèvements hors quotas, tarifs extérieurs communs à l'entrée dans le marché de l'U.E varient de 1270 à 1400 dollars US/tonne.

Par ailleurs, la commercialisation d'huile d'olive conditionnée est détenue par des grandes marques commerciales (Carpelli, Carbonell, Agra, Bertolli, Lessieur etc.) qui investissent au niveau du marketing du Label et des Appellations d'Origines Contrôlées (A.O.C).

A titre d'exemple, en Espagne, il existe plus de 150 marques dont 9 sont des A.O.C. Il est à signaler que la Tunisie bénéficie d'un contingent de 57.000 tonnes accordé par l'U.E pour l'exportation de l'huile d'olive vers les pays de l'U.E.

L'Italie compte 24 appellations d'origine protégées (A.O.P) l'Espagne 9, la Grèce 12, le Portugal 5, et la France 5. Une stratégie de niche et de qualité se développe au niveau de la commercialisation de l'huile d'olive conditionnée à l'échelle mondiale.

Le Leader du marché mondial est Carapelli (Italie) suivi de la marque Carbonell (Espagne). La stratégie des grandes firmes opérant dans le secteur de l'huile d'olive est difficile à appréhender et à analyser. Leurs programmes et stratégies de développement sont gardés secrets. On relève toutefois trois tendances moyennes à savoir :

- Les marques les plus prestigieuses sont vendues dans des boutiques spécialisées et dans les hypermarchés.

² Source : Commission européenne

- La montée en puissance de la vente directe sur Internet et par téléphone.
- L'augmentation des ventes des huiles d'A.O.C.

En ce qui concerne le marketing, les différences sont notables. Dans les pays producteurs de l'U.E, la vente de l'Huile d'olive extra vierge s'effectue uniquement en conditionnée et sous des marques propres. Le nombre de marques commerciales est très élevé dans les pays de l'U.E (plus de 300)

Importance du secteur pour l'économie tunisienne :

En Tunisie, l'enjeu n'est pas mince pour l'économie du pays, l'huile d'olive représente en moyenne la moitié des exportations agricoles et près de 6 % des exportations totales du pays, constituant ainsi la cinquième source de devises de l'économie tunisienne (696 millions de dinars en 2007).

La nouvelle stratégie du pays s'articule essentiellement autour de l'amélioration de la valeur des exportations à travers l'augmentation de la capacité de conditionnement. Celle-ci devrait passer de 1% de la production totale actuellement à plus de 10% à l'horizon 2011, grâce notamment à des mesures destinées à encourager la création d'une cinquantaine de nouvelles unités de conditionnement gérées par des privés, en accordant des subventions couvrant 50% du coût des unités de conditionnement et une exonération fiscale sur l'importation des équipements en faveur des investisseurs privés souhaitant investir dans ce domaine.

D'autre part, la stratégie de promotion de l'huile d'olive prévoit l'instauration d'un label de qualité et permettre ainsi un meilleur accès du produit aux marchés européens porteurs comme l'Allemagne et la France.

4.2 Présentation de la société

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives " CHO Company " est une société totalement exportatrice spécialisée dans le raffinage de l'huile d'olive et des huiles de grignons d'olives, le conditionnement et la commercialisation de ces huiles sous l'appellation " TERRA DELYSSA ". Elle est présente principalement sur les marchés américain, russe et chinois avec plus de 18% des exportations totales du pays consolidant ainsi sa position de premier exportateur d'huiles d'olive et d'huiles d'olives raffinées conditionnées en Tunisie .

La " CHO Company " a été créée en 2006 et a pu en trois ans d'existence, accomplir d'importantes réalisations. Forte de sa politique d'approvisionnement à travers son adossement à la société CHO, une des huileries leader dans son secteur, la " CHO Company " fait face avec succès à une rude concurrence en visant en particulier les marchés émergents en priorité à savoir la Russie et la Chine où elle a réussi à s'introduire avec succès. En effet, elle dispose déjà de références sérieuses en Russie où elle a signé avec la centrale d'achat de Metro et d'Auchan, ainsi qu'aux Etats-Unis où elle est entrée en relation avec le leader mondial du secteur de la grande distribution Wal-Mart, en plus d'accords déjà conclus avec d'autres centrales d'achat.

Avec un Chiffre d'affaires au 30 septembre 2008 de plus de 28 millions de dinars, la société " CHO Company " a pu réaliser une croissance rapide en s'ouvrant sur ces marchés et en s'y positionnant à travers sa propre marque " TERRA DELYSSA ". Elle a exporté sous cette marque plus de 670 T d'huile conditionnée en 2008.

Cette croissance rapide est soutenue grâce notamment à un effort d'investissement très important en terme de prospection, de promotion et de collaboration avec les réseaux de distribution des marchés cibles. Elle est également le fruit :

- d'une gestion optimale des ressources humaines et matérielles,
- d'une organisation structurée,
- d'un système d'information de pointe,
- d'investissements de haute technologie dans des activités intégrées,
- d'une maîtrise et un savoir faire technique de haute valeur et
- d'un marketing évolué.

La société " CHO Company " dispose d'une capacité de production de 150 Tonnes d'huile d'olive et de 100 Tonnes d'huile de grignon par jour. Elle est ainsi classée parmi les plus grandes raffineries dans son genre, dotée d'équipements de haute technologie et d'un procédé de raffinage entièrement automatisé.

En outre, elle dispose d'une unité de mise en bouteille automatisée d'une capacité de 8000 bouteilles par heure.

La société possède de nombreux atouts qui sont autant de gages de son potentiel et de sa compétitivité.

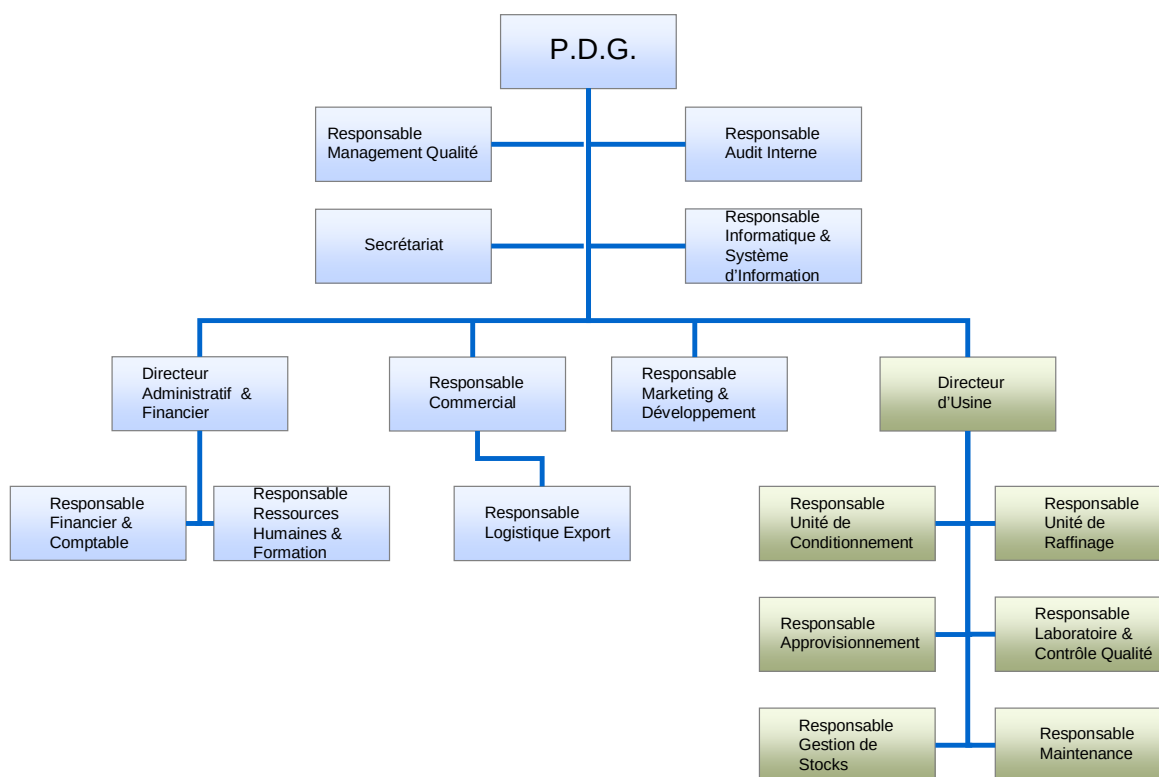
- Une forte notoriété au niveau international avec une présence remarquable sur les marchés américains, russes et chinois en plus des débouchés traditionnels des producteurs tunisiens ;
- Un positionnement stratégique de leader au sein de l'offre tunisienne ;
- Un réseau d'approvisionnement important permettant de soutenir le développement rapide de la société ;
- Un management de qualité et une gestion rigoureuse ;
- Un personnel qualifié, jouissant d'une expérience respectable ;
- Une chaîne de valeur totalement maîtrisée que ce soit au niveau de l'approvisionnement en huiles d'olives, de la transformation de ces huiles ou de la commercialisation de ses produits ;
- Une stratégie de développement claire avec un réel potentiel de croissance des marchés cibles ;
- et une marque de commerce (TERRA DELYSSA) reconnue internationalement et référencée auprès d'un certain nombre de centrales d'achats.

4.3 Organisation de la société

L'enjeu pour la direction est d'améliorer l'organisation générale de la société afin de mettre en place un système de management performant permettant d'atteindre des objectifs ambitieux et d'aider à la prise de décisions adéquates.

A cet effet, la direction a également mis en place une stratégie de développement et d'amélioration du système d'information et de contrôle interne, ainsi qu'un organigramme général afin d'optimiser la prise de décision, de simplifier les relations hiérarchiques et d'alléger les procédures. Cet organigramme est présenté ci-après.

4.3.1 Organigramme de la société "CHO COMPANY"



4.3.2 Contrôle interne

L'établissement d'un manuel des procédures et de fiches de postes a été l'une des premières préoccupations de la gérance. Dans le cadre de l'amélioration du système de contrôle interne adopté par les structures de la société, la première phase de diagnostic, de formalisation et de validation des procédures de travail actuelles a été finalisée. La présentation et la discussion des faiblesses de contrôle interne sont en cours de réalisation et ce pour arrêter le manuel des procédures à appliquer et dont la veille sera à la charge d'un auditeur interne.

Afin d'améliorer et de standardiser le système comptable, des améliorations du système actuel sont en cours de réalisation. Le manuel comptable serait élaboré sur la base du système d'information NAVISION lors du paramétrage de l'ERP.

L'amélioration du système de contrôle de gestion est en cours grâce à l'introduction des paramètres de comptabilité analytique et de contrôle de gestion lors du paramétrage du nouveau ERP et du module TRAGIT qui présente un outil de maîtrise du système de contrôle de gestion.

4.3.3 Système d'information

Le contrat conclu avec DATASOFT (fournisseur de l'ERP) a porté sur le progiciel de gestion intégrée Microsoft Dynamics NAVISION Gamme Advanced Management comprenant les modules suivants :

- Comptabilité générale,
- Gestion des encaissements décaissements,
- Gestion des ventes,
- Gestion des approvisionnements,
- Gestion de stock,
- Gestion de production,
- Gestion des immobilisations,
- Gestion de la paie
- Gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)

La CHO Company dispose également d'un outil de Gestion de la trésorerie XRT gamme SMB : c'est une solution conçue pour apporter à la direction financière une amélioration de la gestion de la trésorerie, une limitation des risques d'exploitation ainsi qu'une réduction significative des coûts de traitement et des frais financiers.

Un outil décisionnel TRGIT est également utilisé par l'équipe de la CHO Company et permet à l'entreprise d'exploiter sa base de données et de mettre en place les différents rapports et tableaux de bord qui servant de support au diagnostic et aux décisions des managers dans les différents domaines d'activités.

4.4 Politique sociale

La société « CHO Company» opère dans un secteur qui est régi par une convention collective spécifique. En conséquence, les dispositions réglementaires applicables sont celles prévues par la convention collective des raffineries et usines d'extraction des huiles de grignon.

La masse salariale a atteint en 2008 (neuf mois) (*) la somme de 259 500 DT.

Par ailleurs, l'intéressement du personnel a consisté en l'octroi de primes :

- ▶ une prime de fin d'année, dont la valeur est déterminée selon une note administrative attribuée via quatre composants :
 - > Productivité,
 - > Connaissance professionnelle,
 - > Assiduité et
 - > Comportement.

- ▶ une deuxième prime annuelle directement liée aux résultats et aux objectifs

Des actions de formation pour le personnel ont concerné :

- > Formation cyclique ISO 9001, HACCP et ISO 17 025.
- > Le contrôle de gestion
- > Des stages de formation dans le domaine de la maintenance en général
- > Formation dégustation
- > Autres...

L'effectif actuel de la "CHO COMPANY" est de 70 employés qui se répartissent comme suit :

	2007/2008	2006/2007
Cadre	20	10
Exécution	50	40
Total	70	50

Le taux d'encadrement de la société est de 28%.

Par ailleurs, et compte tenu de son ancienneté, le personnel permanent administratif et de production de la société est doté d'une expérience appréciable qui constitue un facteur favorable au développement et à la pérennité de l'entreprise.

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2008 a décidé de modifier l'exercice social pour devenir du premier octobre au 30 septembre. A titre exceptionnel l'exercice 2008 couvre une période de 9 mois d'activité allant du premier janvier 2008 au 30 septembre 2008.

4.5 Litige ou arbitrage

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la société " CHO Company ", son activité, son résultat et, le cas échéant, sur sa solvabilité.

4.6 Politique d'investissement de la société

La société " CHO Company " a été constituée en 2006. L'entreprise est donc en phase d'investissement et de croissance. Cependant, une grande partie des investissements majeurs prévus ont d'ores et déjà été réalisés lors des premiers exercices comme l'on peut le constater ci-dessous :

Eléments (TND)	Valeur Brutes 31/12/2007	Acquisition 2008 *	Total au 30/09/2008
Total immo. incorporelles	-	-	-
Terrain	236 021	45 200	281 221
Construction Raffinerie	1 674 619	56 891	1 731 510
Construction Mise en Bouteille	425 539	6 045	431 584
Construction Administration	829 038	13 647	842 686
Construction Local chaudière	77 120	-	77 120
Installations Techniques	522 414	49 833	572 247
Matétirel Industriel Raffinerie	2 455 180	176 708	2 631 888
Matériel Industril Mise en Bout.	911 554	52 260	963 814
Matériel Industril Chaudière	239 660	-	239 660
Citernes de Stockage	313 724	67 615	381 339
Matériel Industriel Oléine	471 056	-	471 056
Matériel Laboratoire	-	5 768	5 768
Protection Incendie	-	28 550	28 550
Unité traitement des eaux	-	100 000	100 000
Agenc. & Aménag. Du Mat. & Outil.	490 828	41 617	532 445
Equipements de Bureau	82 585	23 414	105 999
Equipements Restaurants	26 841	-	26 841
Matériels informatiques	7 119	26 066	33 185
Matériel de Transport de Biens	114 230	1 494	115 724
Matériel de Transport	51 250	-	51 250
Total immo. corporelles	8 928 778	695 109	9 623 887
Total	8 928 778	695 109	9 623 887

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2008 a décidé de modifier l'exercice social pour devenir du premier octobre au 30 septembre. A titre exceptionnel l'exercice 2008 couvre une période de 9 mois d'activité allant du premier janvier 2008 au 30 septembre 2008.

4.7 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, menaces)

Forces	Faiblesses
▪ Une forte notoriété et un positionnement stratégique leader sur le marché tunisien ; ▪ Un réseau d'approvisionnement important permettant de soutenir le développement de la société ; ▪ Un management de qualité ; ▪ Un personnel expérimenté et une bonne organisation au niveau de la société ; ▪ La maîtrise de toute la chaîne valeur : approvisionnement, transformation et commercialisation ; ▪ Une bonne maîtrise des marges industrielles et commerciales ; ▪ Une stratégie de développement claire et un large réseau international pour la commercialisation des produits ; ▪ Un lancement réussi d'une marque de commerce (TERRA DELYSSA)	▪ Une structure financière déséquilibrée qui entrave la croissance saine de la société, réduit ses marges et représente un facteur de risque important en cas de retournement du marché ; ▪ Secteur fortement tributaire des conditions climatiques et des niveaux d'offre dans les principaux pays producteurs. Cependant, l'activité de la société est essentiellement une activité de transformation industrielle et commerciale, et intervient au niveau des marges dans la chaîne de valeur entre l'agriculteur et le consommateur final.
Opportunités	Menaces
▪ Développement et diversification du réseau de distribution en Europe (le plus important marché consommateur d'huile d'olive) et une meilleure pénétration sur des nouveaux marchés émergents ; ▪ L'huile d'olive conditionnée présente un potentiel de croissance important grâce au potentiel de développement sur le marché mondial d'une part et à sa contribution à l'amélioration des marges d'autre part ; ▪ Mise en place de son propre réseau de distribution sur les principaux marchés consommateurs d'huile d'olive pour soutenir le développement de la société et éliminer les coûts liés aux commissions de courtage ; ▪ Un potentiel important pour l'amélioration des marges grâce à une meilleure maîtrise des processus industriels et l'optimisation des taux d'occupation des capacités installées ; ▪ La création d'une nouvelle unité de fabrication de savon à base d'oléine qui permettra d'améliorer les marges globales de la société.	▪ Les aléas climatiques des dernières années et le risque accru de sécheresse provoquent une grande volatilité dans les niveaux de production d'année en année ; ▪ Concurrence locale qui pourrait rendre les conditions d'approvisionnement plus difficiles sur le marché entraînant ainsi une érosion des marges. Cependant, CHO Company a déjà une grande longueur d'avance sur une concurrence fragmentée et non structurée. La barrière à l'entrée s'avère importante et la courbe d'apprentissage relativement longue pour tout nouvel intervenant dans le secteur.

Chapitre5. Patrimoine, situation financière et résultats

5.1 Situation des immobilisations et du portefeuille titres au 30/09/2008

Immobilisations Corporelles et Incorporelles au 30/09/2008

Société émettrice	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN au 30/09/2008
	Au 31/12/2007	Acquisition	Au 30/09/2008	Antérieur	Dotation	Cumul	
Total immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Terrain	236 021	45 200	281 221	-	-	-	281 221
Construction Raffinerie	1 674 619	56 891	1 731 510	(4 817)	(63 653)	(68 471)	1 663 039
Construction Mise en Bouteille	425 539	6 045	431 584	(1 224)	(16 087)	(17 311)	414 273
Construction Administration	829 038	13 647	842 686	(1 192)	(15 732)	(16 924)	825 762
Construction Local chaudière	77 120	-	77 120	(222)	(2 895)	(3 116)	74 003
Installations Techniques	522 414	49 833	572 247	(3 006)	(39 979)	(42 984)	529 263
Matériel Industriel Raffinerie	2 455 180	176 708	2 631 888	(21 189)	(182 420)	(203 608)	2 428 280
Matériel Industriel Mise en Bout.	911 554	52 260	963 814	(7 867)	(68 451)	(76 318)	887 496
Matériel Industriel Chaudière	239 660	-	239 660	(2 068)	(17 991)	(20 059)	219 600
Citernes de Stockage	313 724	67 615	381 339	(3 610)	(26 587)	(30 197)	351 142
Matériel Industriel Oléine	471 056	-	471 056	(4 065)	(34 006)	(38 072)	432 984
Matériel Laboratoire	-	5 768	5 768	-	(313)	(313)	5 456
Protection Incendie	-	28 550	28 550	-	(363)	(363)	28 187
Unité de traitement des eaux	-	100 000	100 000	-	(3 342)	(3 342)	96 658
Agenc. & Aménag. Du Mat. & Outil.	490 828	41 617	532 445	(2 824)	(39 335)	(42 159)	490 286
Equipements de Bureau	82 585	23 414	105 999	(1 082)	(6 596)	(7 679)	98 320
Equipements Restaurants	26 841	-	26 841	-	(2 553)	(2 553)	24 289
Matériels informatiques	7 119	26 066	33 185	(705)	(2 448)	(3 153)	30 031
Matériel de Transport de Biens	114 230	1 494	115 724	(3 062)	(17 320)	(20 381)	95 343
Avance / achat Immo	-	145 789	145 789	-	-	-	145 789
Matériel de Transport	51 250	-	51 250	(8 997)	(7 695)	(16 691)	34 559
Total immo. corporelles	8 928 778	840 898	9 769 676	(65 930)	(547 765)	(613 695)	9 155 981

Immobilisations Financières au 30/09/2008

Société émettrice	Au			Dotation	VCN au 30/09/2008
	31/12/2007	Acquisition	Au 30/09/2008		
La Bouteille	5 000	-	5 000	-	5 000

5.1.2 Situation des immobilisations et du portefeuille titres au 31/03/2009

Immobilisations Corporelles et Incorporelles au 31/03/2009

Eléments (TND)	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN au 31/03/2009
	Au 30/09/2008	Acquisition	Au 31/03/2009	Antérieur	Dotation	Cumul	
Total immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Terrain	281 221	1 508	282 729	-	-	-	282 729
Construction Raffinerie	1 731 510	40 811	1 772 321	(68 471)	(43 639)	(112 110)	1 660 211
Construction Mise en Bouteille	431 584	5 409	436 993	(17 311)	(10 821)	(28 132)	408 861
Construction Administration	842 686	9 131	851 816	(16 924)	(10 469)	(27 393)	824 423
Construction Local chaudière	77 120	-	77 120	(3 116)	(1 913)	(5 029)	72 091
Matériel de Transport	115 724	3 651	119 375	(16 691)	(5 083)	(21 774)	97 601
Matériel de Transport de Biens	51 250	-	51 250	(20 381)	(11 584)	(31 965)	19 285
Installations Techniques	572 247	4 355	576 602	(42 984)	(28 509)	(71 493)	505 109
Matériel Industriel Raffinerie	2 631 888	462 186	3 094 074	(203 608)	(141 768)	(345 376)	2 748 698
Matériel Industriel Mise en Bout.	963 814	31 076	994 890	(76 318)	(48 834)	(125 152)	869 738
Matériel Industriel Chaudière	239 660	8 997	248 656	(20 059)	(12 036)	(32 095)	216 561
Citernes de Stockage	381 339	140 600	521 939	(30 197)	(22 839)	(53 036)	468 903
Matériel Industriel Oléine	471 056	6 747	477 803	(38 072)	(23 533)	(61 605)	416 198
Matériel Laboratoire	5 768	2 881	8 649	(313)	(428)	(741)	7 908
Protection Incendie	28 550	12 991	41 541	(363)	(1 775)	(2 138)	39 403
Unité traitement des eaux	100 000	-	100 000	(3 342)	(4 959)	(8 301)	91 699
Agenc. & Aménag. Du Mat. & Outil.	532 445	9 260	541 705	(42 159)	(26 719)	(68 878)	472 827
Equipements de Bureau	105 999	13 120	119 119	(7 679)	(5 377)	(13 056)	106 063
Equipements Restaurants	26 841	381	27 223	(2 553)	(1 340)	(3 893)	23 329
Matériels informatiques	33 185	11 770	44 955	(3 153)	(3 155)	(6 308)	38 647
Total immo. corporelles	9 623 887	764 873	10 388 760	(613 695)	(404 781)	(1 018 476)	9 370 285
Total	9 623 887	764 873	10 388 760	(613 695)	(404 781)	(1 018 476)	9 370 285

Immobilisations Financières au 31/03/2009

Société émettrice	Au			Dotation	VCN au 31/03/2009
	30/09/2008	Acquisition	Au 31/03/2009		
La Bouteille	5 000	-	5 000	-	5 000
CHO	-	300	300	-	300
OLIVOLIO	-	300	300	-	300
IGEHUILE	-	300	300	-	300

5.2 Renseignements sur les états financiers au 30 septembre :

5.2.1 Bilans comparés au 30 septembre :

SOCIETE "CHO COMPANY"
SIEGE SOCIAL: Route MAHDIA KM0-SFAX
M F: 635822 K/A/M/000

BILAN				
(exprimé en dinars)				
	Note N°	Au 30/09/2008	Au 30/09/2007 *	Au 30/09/2006 *
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		0,000	0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000	0,000
S/Total		0,000	0,000	0,000
Immobilisations corporelles		9 769 676,041	7 107 718,597	1 664 205,030
Moins : amortissement		613 695,232	0,000	0,000
S/Total		9 155 980,809	7 107 718,597	1 664 205,030
Immobilisations financières		5 000,000	5 000,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total		5 000,000	5 000,000	0,000
Total des actifs immobilisés		9 160 980,809	7 112 718,597	1 664 205,030
Autres actifs non courants		257 970,098	552 971,649	37 942,283
Total des actifs non courants		9 418 950,907	7 665 690,246	1 702 147,313
Actifs courants				
Stocks		6 610 174,818	265 500,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total		6 610 174,818	265 500,000	0,000
Clients et comptes rattachés		2 979 054,419		0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total		2 979 054,419	0,000	0,000
Autres actifs courants		471 116,977	177 420,000	262 024,673
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total		471 116,977	177 420,000	262 024,673
Placements et autres actifs financiers		0,000	0,000	0,000
liquidités et équivalents de liquidités		94 100,670	611 934,234	1 229,093
Total des actifs courants		10 154 446,884	1 054 854,234	263 253,766
TOTAL BILAN		19 573 397,791	8 720 544,480	1 965 401,079

(*) Données retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison

5.2.1 Bilans comparés au 30 septembre

SOCIETE CHO COMPANY
SIEGE SOCIAL: Route MAHDIA KM10-SFAX
M F: 635822 K/A/M/000

BILAN			
(exprimé en dinars)			
	Au 30/09/2008	Au 30/09/2007 *	Au 30/09/2006 *
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 650 000,000	1 350 000,000	900 000,000
Réserves Légales	0,000	0,000	0,000
Autres capitaux propres	0,000	0,000	0,000
Resultats reportés	-208 850,745	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	1 441 149,255	1 350 000,000	900 000,000
Résultat de l'exercice	25 460,946		
Total des capitaux propres avant affectation	1 466 610,201	1 350 000,000	900 000,000
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	4 859 993,584	5 690 000,000	0,000
Total des passifs non courants	4 859 993,584	5 690 000,000	0,000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	838 632,093	1 034 257,583	223 273,279
Autres passifs courants	408 386,093	256 429,551	4 118,793
Concours bancaires et autres passifs financiers	11 999 775,820	389 857,346	838 009,007
Total des passifs courants	13 246 794,006	1 680 544,480	1 065 401,079
Total des passifs	18 106 787,590	7 370 544,480	1 065 401,079
Total des capitaux propres et des passifs	19 573 397,791	8 720 544,480	1 965 401,079

(*) Données retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison

5.2.2 Etats de résultats comparés au 30 septembre

SOCIETE CHO COMPANY
SIEGE SOCIAL: Route MAHDIA KM10-SFAX
M F: 635822 K/A/M/000

ETAT DE RESULTAT			
(Exprimé en dinars)			
	Au 30/09/2008	Au 30/09/2007*	Au 30/09/2006*
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	28 139 008,226		
Autres produits d'exploitation	0,000	0,000	0,000
Production immobilisée	0,000	0,000	0,000
	28 139 008,226	0,000	0,000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	-2 035 320,700	-265 500,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	27 758 576,673	265 500,000	0,000
Charges de Personnels	259 500,619		
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	751 997,797		
Autres charges d'exploitation	902 698,422		
	27 637 452,811	0,000	0,000
RESULTAT D'EXPLOITATION	501 555,415	0,000	0,000
Charges Financières nettes	506 094,469		
Autres Pertes Ordinaires	0,000		
Autres gains ordinaires	30 000,000		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	25 460,946	0,000	0,000
Impôt sur les bénéfices	0,000	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	25 460,946	0,000	0,000
Gains extraordinaires	0,000	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	25 460,946	0,000	0,000

(*) Données retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison

5.2.3 États de flux de trésorerie comparés au 30 septembre

SOCIETE CHO COMPANY
SIEGE SOCIAL: Route MAHDIA KM10-SFAX
M F: 635822 K/A/M/000

<i>Etat de Flux de Trésorerie</i>			
(Exprimé en dinars)			
	Au 30/09/2008	Au 30/09/2007 *	Au 30/09/2006 *
Flux de trésorerie liées à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26 742 687,728		
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-32 800 022,826		
Intérêts payés	-642 853,158		
Etat impôts et taxes	-73 730,304		
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	<i>-6 773 918,560</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>
Flux de trésorerie liées aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 087 765,272	-5 083 241,272	-1 736 779,914
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-5 000,000	
Encaissements provenant des subventions d'investissement			
Dividendes recus			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<i>-2 087 765,272</i>	<i>-5 088 241,272</i>	<i>-1 736 779,914</i>
Flux de trésorerie liées aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émissions d'actions	300 000,000	450 000,000	900 000,000
Encaissement provenant des DCD	-939 057,800	10 000,000	
Encaissement provenant des emprunts	500 000,000	-177 420,000	
Remboursement d'emprunts	-548 012,000	5 690 000,000	
Encaissement provenant MCNE ET PFE	3 618 274,000		
Encaissement crédit financement de stocks	2 000 000,000		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<i>4 931 204,200</i>	<i>5 972 580,000</i>	<i>900 000,000</i>
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidité et équivalents de liquidités			
	-2 626,356		
Variation de trésorerie	-3 933 105,988	884 338,728	-836 779,914
Trésorerie au début de l'exercice	7 488,018	-662 261,840	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-3 925 617,970	222 076,888	-836 779,914

(*) Données retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison

5.2.4 Notes aux Etats Financiers annuels arrêtés au 30 septembre 2008

I- PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

La société « **C.H.O COMPANY** » est une Société à Responsabilité Limitée totalement exportatrice régie par les lois tunisiennes en vigueur et notamment la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et la loi 2000-93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et par les statuts. Elle est constituée avec un capital initial de 900.000 dinars divisé en 9.000 parts sociales de 100 dinars chacune. Suite à une augmentation de capital antérieure décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le capital social a été porté à 1.350.000 dinars.

Suivant AGE du 02 Juillet 2008, le capital a été augmenté de 300.000 Dinars en numéraires pour être porté à 1.650.000 Dinars.

La société « **C.H.O COMPANY** » a principalement pour objet :

- Raffinage des huiles alimentaires et particulièrement les huiles d'olives, les huiles de grignon d'olives et les huiles de graines et de toutes sortes.
- Extraction et emballage des huiles d'olive.
- Gérer et posséder des aires de stockage en Tunisie et à l'étranger.

II- SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier Janvier 2008 au 30 Septembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables admis en Tunisie et présentés suivant le système comptable des entreprises tel que prévu par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996.

III- FAITS MARQUANTS L'EXERCICE

- L'AGE du 12 Juin 2008 a décidé de modifier l'année sociale pour devenir du 1^{er} Octobre au 30 Septembre. A titre exceptionnel, l'exercice 2008 couvre une période de 9 mois d'activité allant du 1^{er} Janvier 2008 au 30 Septembre 2008.
- L'AGE du 02 Juillet 2008, a décidé de porter le capital de votre société à 1.650.000,000 dinars par un apport en numéraire de 300.000,000 dinars divisé en 3000 parts sociales de 100 dinars chacune.

IV- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 30 Septembre 2008

Le bilan de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2008 totalise tant aux actifs	
qu'aux capitaux propres et passifs.....	19 573 397,791
Contre au 31 décembre 2007 de.....	12 797 560,684
Enregistrant une augmentation de.....	6 775 837,107

Le chiffre d'affaires a atteint au 30 Septembre 2008 le montant de	28 139 008,226
Contre au 31 décembre 2007.....	1 346 833,530
Enregistrant une augmentation de.....	26 792 174,696

L'exercice 2008 a dégagé un bénéfice net de.....	25 460,946
Contre un déficit réalisé en 2007.....	-208 850,745

Nous vous présentons ci-après les états financiers comparés des exercices 2008 et 2007, ainsi que des notes complémentaires pour certains comptes jugés les plus significatifs.

V - NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant brut de	9 769 676,041
Contre au 31 Décembre 2007	8 928 778,410
Enregistrant une augmentation de.....	840 897,631
Représentant les acquisitions effectuées courant l'exercice 2008.	

Le tableau ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine;
- Les mouvements de l'exercice;
- Les amortissements pratiqués;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Libelle	Valeurs brutes			Amortissements			VCN
	Au 31/12/2007	Acquisitions	Au 30/09/2008	ANTENRIEUR	DOTATION	CUMUL	Au 30/09/2008
TERRAIN	236 021,000	45 200,000	281 221,000		0,000	0,000	281 221,000
CONSTRUCTION RAFFINERIE	1 674 618,904	56 891,116	1 731 510,020	4 817,397	63 653,132	68 470,529	1 663 039,491
CONSTRUCTION MISE EN BOUTEILLE	425 539,153	6 044,920	431 584,073	1 224,154	16 087,014	17 311,168	414 272,905
CONSTRUCTION ADMINISTRATION	829 038,363	13 647,300	842 685,663	1 192,452	15 731,573	16 924,025	825 761,638
CONSTRUCTION LOCAL CHAUDIERE	77 119,888	0,000	77 119,888	221,852	2 894,637	3 116,489	74 003,399
INSTALLATIONS TECHNIQUES	522 414,352	49 832,840	572 247,192	3 005,672	39 978,754	42 984,426	529 262,766
MATERIEL INDUSTRIEL RAFFINERIE	2 455 180,120	176 708,130	2 631 888,250	21 188,542	182 419,577	203 608,119	2 428 280,131
MATERIEL INDUSTRIEL MISE EN BOU	911 554,283	52 260,144	963 814,427	7 866,838	68 451,475	76 318,313	887 496,114
MATERIEL INDUSTRIEL CHAUDIERE	239 659,607	0,000	239 659,607	2 068,295	17 990,886	20 059,181	219 600,426
CITERNES DE STOCKAGE	313 723,781	67 615,243	381 339,024	3 609,972	26 586,687	30 196,659	351 142,365
MATERIEL INDUSTRIEL OLEINE	471 056,061	0,000	471 056,061	4 065,278	34 006,376	38 071,654	432 984,407
MATERIEL LABORATOIRE	0,000	5 768,280	5 768,280	0,000	312,558	312,558	5 455,722
PROTECTION INCENDIE	0,000	28 549,748	28 549,748	0,000	363,021	363,021	28 186,727
UNITE TRAITEMENT DES EAUX	0,000	100 000,300	100 000,300	0,000	3 342,476	3 342,476	96 657,824
AGENC & AMENAG DU MATER & OUTIL	490 828,237	41 616,597	532 444,834	2 823,943	39 335,370	42 159,313	490 285,521
EQUIPEMENTS DE BUREAU	82 584,669	23 413,877	105 998,546	1 082,315	6 596,386	7 678,701	98 319,845
EQUIPEMENTS RESTAURANTS	26 841,206	0,000	26 841,206	0,000	2 552,702	2 552,702	24 288,504
MATERIELS INFORMATIQUES	7 118,674	26 066,132	33 184,806	704,988	2 448,477	3 153,464	30 031,342
AVANE/ACHAT IMMO	0,000	145 788,869	145 788,869	0,000	0,000	0,000	145 788,869
MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	114 230,112	1 494,135	115 724,247	3 061,563	17 319,637	20 381,200	95 343,047
MATERIEL DE TRANSPORT	51 250,000	0,000	51 250,000	8 996,712	7 694,521	16 691,233	34 558,767
TOTAL	8 928 778,410	840 897,631	9 769 676,041	65 929,975	547 765,257	613 695,232	9 155 980,809

1.1 INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

Les investissements bruts réalisés au cours de l'exercice 2008 totalisent un
montant de..... **840 897,631**

Ils sont répartis comme suit :

Terrain	45 200,000
Construction raffinerie	56 891,116
Construction mise en bouteille	6 044,920
Construction administration	13 647,300
Installations techniques	49 832,840
Matériel industriel raffinerie	176 708,130
Matériel industriel mise en bouteille	52 260,144
Citernes de stockage	67 615,243
Matériel laboratoire	5 768,280
Protection incendie	28 549,748
Unité traitement des eaux	100 000,300
Agence & aménage du mater & outil	41 616,597
Equipements de bureau	23 413,877
Matériels informatiques	26 066,132
Avance/achat immobilisation	145 788,869
Matériel de transport de biens	1 494,135
Total	840 897,631

1. 2 POLITIQUE D'AMORTISSEMENT

Les immobilisations ont été amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Matériels Informatiques	15%
Constructions Usines	5%
Constructions Administrations	2,5%
Matériels Industriels	10%
Citernes de Stockage	10%
Installations techniques	10%
Agencements et Aménagements Matériels et Outillages Industriels	10%
Equipements de Bureau	10%
Equipements Restaurant	15%
Matériels de Transports	20%

Votre société vient de changer les taux d'amortissements d'immobilisations suivants :

Eléments	Ancien taux	Nouveau taux
Matériel informatique	33%	15%
Equipement de bureau	20%	10%
Matériel industriel mise en bouteille	15%	10%
Matériel industriel mise chaudière	20%	10%
Matériel industriel mise Raffinerie	15%	10%

Ce changement d'estimation est appliqué de façon rétrospective.

Ces taux sont inférieurs à ceux prévus par le décret N°2008-492 du 25 Février 2008.

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant brut de..... **5 000,000**

Correspondant à des titres de participation dans un groupement d'intérêt économique « LA BOUTEILLE »

NOTE N°3: AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise un montant net au 30 Septembre 2008 de.....	257 970,098
Contre au 31 décembre 2007	373 282,992
Enregistrant une diminution de.....	-115 312,894

Elle se détaille comme suit :

Frais préliminaire	221 884,855
Ecart de conversion actif	36 085,243
Total	257 970,098

3.1- ECART DE CONVERSION ACTIF

Ce compte totalise un montant au 30 Septembre 2008 de**36 085,243**

Il correspond à la différence de change constatée sur les crédits obtenus en monnaie étrangères auprès de l'UTB

3.2- Frais Préliminaires

Ce compte totalise un montant au 31 Septembre 2008 de**221 884,855**

Le tableau ci-après met en relief le détail et la variation des autres actifs non courants ainsi que les résorptions pratiquées et la valeur comptable nette.

Désignation	Valeurs Brutes			Résorption			V.C.N
	Au 31/12/07	Mouvements 2008	Au 30/09/08	Antérieur	Dotation 2008	Cumulés	
Frais Préliminaires	559 924,488	52 834,401	612 758,889	186 641,496	204 232,538	390 874,034	221 884,855
Ecart de conversion actifs	38 610,617	-2 525,374	37 085,243				36 085,243
TOTAL	598 535,105	50 309,027	648 844,132	186 641,496	204 232,538	390 874,034	257 970,098

NOTE N°4 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 30 Septembre 2008 à.....**6 610 174,818**

Ils se détaillent comme suit :

Stocks matières premières	3 886 512,060
Stocks matières consommables	67 951,392
Stocks pièces de rechanges	343 317,454
Emballages	277 073,212
Produits finis	1 918 320,700
Produits résiduels	117 000,000
Total	6 610 174,818

L'opération d'inventaire physique de stocks s'est déroulée dans des conditions normales.

NOTE N°5: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique figure au bilan au 30 Septembre 2008 pour un montant net de..**2 979 054,419**

Les créances clients sont justifiées par bénéficiaires.

NOTE N°6: AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique figure au bilan au 30 Septembre 2008 pour un montant net de.. **471 116,977**

Elle se détaille comme suit :

Fournisseurs débiteurs	358 141,769
Prêts aux personnels	11 900,000
Personnels av et acomptes	300,000
Débiteurs divers	4 000,000
Charges constatés d'avance	66 775,208
Produit à recevoir	30 000,000
Total	471 116,977

6.1- FOURNISSEURS DEBITEURS

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de **358 141,769**

Correspondant aux avances versées aux fournisseurs qui sont justifiées par bénéficiaire.

6.2- Prêts aux personnels

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de..... **11 900,000**

Correspondant au montant de prêt accordé par votre société aux personnel.

6.3- DEBITEURS DIVERS

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de **4 000,000**

Correspondant aux sommes versées à deux sociétés du groupe (GIOTTO et HUILE D'ELYSSA)

6.4- CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de **66 775,208**

Il se détaille comme suit :

Charges d'assurance constatées d'avance	11 949,019
Charges d'intérêts constatées d'avance Crédit Financement de stock	21 960,000
Charges d'intérêts constatées d'avance PFE	13 982,778
Charges d'intérêts constatées d'avance MCNE	18 883,411
Total	66 775,208

6.5- PRODUIT A RECEVOIR

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de **30 000,000**

Correspondant à une prime d'assurance estimative à encaisser suite à la réalisation d'un sinistre (incendie ayant affecté une partie de l'atelier).

NOTE N°7: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique figure parmi les actifs courants au 30 Septembre 2008 pour un montant de....**94 100,670**

Elle se détaille comme suit :

Banques	91 027,010
Caisse	3 073,660
Total	94 100,670

Les comptes bancaires ont été rapprochés régulièrement au 30/09/2008.

Les comptes bancaires créditeurs figurent à juste titre parmi les concours bancaires et autres passifs financiers

NOTE N°8: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres totalisent au 30 Septembre 2008 un montant de.....**1 466 610,201**

Contre au 31 décembre 2007..... **1 141 149,255**

Enregistrant une augmentation de..... **325 460,946**

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres avant l'affectation du résultat sur deux exercices :

Capitaux Propres & réserves	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Capital Social	1 650 000,000	1 350 000,000	300 000,000
Résultats reportés	-208 850,745	0,000	-208 850,745
Résultat de l'exercice	25 460,946	-208 850,745	234 311,691
Total	1 466 610,201	1 141 149,255	325 460,946

8.1- CAPITAL SOCIAL

Ce compte totalise au 30 Septembre 2008 un montant ... 1 650 000,000

Contre au 31 décembre 2007.....1 350 000,000

Soit une variation de.....300 000,000

Correspondant au montant de l'augmentation du capital en numéraire conformément à l'AGE du 02 Juillet 2008

8.2 - Résultat de l'exercice

L'exercice arrêté au 30 Septembre 2008 a dégagé un bénéfice de..... 25 460,946

Correspondant à la variation entre les produits et les charges constatés au cours de la période de 9 mois allant du 01 Janvier 2008 au 30 Septembre 2008.

8.2 - Résultats reportés

Ce compte totalise au 30 Septembre 2008 un montant de.....-208 850,745

Correspondant à l'affectation du résultat de l'exercice 2007 conformément au procès verbal de l'assemblée générale des associés du 14 Juillet 2008.

8.3 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation de capitaux propres au titre de l'exercice 2008 se présente comme suit :

Elément	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2007	1 350 000,000	0,000	0,000	-208 850,745	1 141 149,255
Augmentation du capital	300 000,000				300 000,000
Affectation de l'exercice 2007			-208 850,745	208 850,745	0,000
Résultat de l'exercice 2008				25 460,946	25 460,946
Situation au 30/09/2008	1 650 000,000	0,000	-208 850,745	25 460,946	1 466 610,201

NOTE N° 9 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant de **4 859 993,584**

Correspondant aux crédits à moyen terme contractés auprès de la BNA, UTB et ATTIJARI.

Le tableau ci après fait apparaître la situation des crédits par banque comme suit :

Désignation	Montant du Crédit	Restant dû	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Crédit BNA	2100 MD	1 662 500,000	262 500,000	1 400 000,000
Crédit UTB	800 ME	1 165 190,000	268 890,000	896 300,000
Crédit BNA	970MD	889 166,000	121 251,000	767 915,000
Crédit BNA	500MD	500 000,000	62 499,000	437 501,000
Crédit UTB	700 ME	1 129 338,000	188 223,000	941 115,000
Crédit ATTIJARI	500 MD	500 000,000	82 837,416	417 162,584
Total		5 846 194,000	986 200,416	4 859 993,584

Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.

NOTE N°10 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant**13 246 794,006**

Elle se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	838 632,093
Autres passifs courants	408 386,093
Concours bancaires et autres	11 999 775,820
passifs financiers	
Total	13 246 794,006

10.1 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 30 Septembre 2008 à 838 632,093

Elles se détaillent comme suit :

Fournisseurs d'exploitation	664 536,731
Fournisseurs d'exploitation effet à payer	10 469,526
Fournisseurs d'immobilisation	103 877,546
Fournisseurs d'immobilisation effet à payer	36 248,000
Fournisseurs factures non parvenues	23 500,300
Total	838 632,093

Elles sont identifiées par bénéficiaires.

10.2 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 30 Septembre 2008 pour 408 386,093

Elle se détaille comme suit :

Clients Crédeurs	363 623,581
Personnel rémunérations dues	11 938,426
Etat impôt et taxes	6 393,080
CNSS	6 931,006
Charge à payer	19 500,000
Total	408 386,093

10.2.1 – Personnels rémunérations dues

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de 11 938,426

Correspondant aux rémunérations des salariés de la société non encore versées à la date de clôture.

10.2.2- Etat impôt et taxes

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de 6 393,080

Correspondant aux montants des impôts et taxes figurant dans la déclaration de Septembre 2008.

10.2.3 - C.N.S.S

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de..... **6 931,006**

Correspondant aux cotisations sociales du troisième trimestre 2008.

10.2.4 - Clients Créditeurs

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de **363 623,581**

Correspondant à une avance versée par un client de votre société.

10.2.5 - Charges à payer

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de**19 500,000**

Correspondant aux montants des diverses charges relatives à l'exercice 2008.

10.3 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le montant figurant au niveau de cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008... **11 999 775,820**

Il se détaille comme suit:

Échéances à moins d'un an	
/Emprunts	1 266 870,916
MCNE	1 687 000,000
PFE	3 000 000,000
CREDIT FINANCEMENT STOCKS	2 000 000,000
Intérêt courus	24 056,828
Banques	4 021 848,076
Total	11 999 775,820

Le compte échéance à moins d'un an sur emprunt englobe une partie des termes échus à concurrence de 280.670,500 Dinars.

Les comptes bancaires ont été régulièrement rapprochés à la date d'arrêt du bilan.

NOTE N°11 : ETAT DE RESUTAT

L'exercice arrêté au 30 Septembre 2008 a dégagé par un résultat bénéficiaire de.. **25 460,946**

Le tableau ci-dessous présente les principales rubriques de l'état de résultat :

(En dinars)

désignation	30/09/2008	31/12/2007
Revenus	28 139 008,226	1 346 833,530
Variation de stocks de produits finis	2 035 320,700	
Production	30 174 328,926	1 346 833,530
Achats consommés	27 758 576,673	1 166 350,511
Marge brute	2 415 752,253	180 483,019
<i>Taux de MB</i>	<i>8,01%</i>	<i>13,40%</i>
Autres charges	1 914 196,838	322 924,370
Résultat Brut d'Exploitation	501 555,415	-142 441,351
Charges financières nettes	506 094,469	66 409,394
Autres gains	30 000,000	
Résultat Net de l'Exercice	25 460,946	-208 850,745

11.1 - AUTRES CHARGES

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant **1 914 196,838**

Elle se détaille au comme suit :

Charges de Personnels	259 500,619
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	751 997,797
Autres charges d'exploitation	902 698,422
Total	1 914 196,838

Les autres charges d'exploitations se détaillent comme suit :

Entretien & réparation	67 660,104
Primes d'assurances	30 823,707
Etudes, recherche et divers service extérieur	17 816,560
Frais /exports	25 857,264
Frais d'analyse/export	14 269,430
Rémunération d'interme honoraire	30 369,834
Courtage	151 954,663
Dons et subventions	2 900,000
Transport sur achat	355 478,304
Voyages et déplacements	6 095,980
Réceptions	9 219,781
Frais restaurant	9 783,924
Frais postaux	259,050
Frais de télécommunication	8 604,856
Frais et commissions bancaires	17 259,867
Différence de règlements	4,188
TCL	5,000
Impôts et taxes divers	401,532
Droits d'enregistrement et de timbre	16 319,978
Taxes s/véhicules	8 999,916
Fond de développement de la bouteille	123 085,958
Pénalités de retards	630,748
Taxes douaniers	4 934,983
Différence de règlement	-37,205
Total	902 698,422

11.2 - CHARGES FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant de **66 409,394**

Elle se détaille comme suit :

Intérêt des emprunts et dettes	596 386,699
Pertes de change	16 059,202
Gains de change	-106 351,432
Total	506 094,469

NOTE N°12 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2008, votre société a réalisé des opérations commerciales et financières avec des parties liées. Le détail de ces opérations est le suivant :

Parties liées	Solde au 31/12/2007	Achat	Décaissements	Encaissements	Solde au 30/09/2008
Fournisseurs					
IGEhuile	-333 068,000	3 179 060,000	3 512 128,000		0,000
OLIVOLIO	0,000	960 248,000	1 080 248,000		120 000,000
OLIVA	0,000	6 365,300			-6 365,300
CHO	0,000	7 331 037,390	7 264 272,200		-66 765,190
SOMAF PLUS	-24 415,830	4 462,800	24 226,298		-4 652,332
SOMAHO	0,000	470 400,300	470 400,300		0,000
Débiteurs créditeurs divers					
CHO	-586 550,000		608 274,800	21 724,800	0,000
IGEhuile	177 420,000			177 420,000	0,000
HUILE					
D'ELYSAA	0,000		2 000,000		-2 000,000
GIOTTO	0,000		2 000,000		-2 000,000

5.2.5 Etats des engagements Hors Bilan au 30 septembre 2008 :

Banque	Nature du crédit	Montant	Nature de Garantie
ATTIJARI BANK	Crédit D'investissement	500 000	Hypothèque du terrain reçu.
			Caution personnel du PDG et d'une tiers
	Crédit de Gestion	3 200 000	Hypothèque du terrain reçu.
			nantissement du matériel donné
			Caution personnel du PDG et d'une tiers
UTB	Crédit D'investissement	1 500 000 €	Hypothèque Terrain et nantissement du matériel donné
BNA	Crédit D'investissement	3 600 000	Hypothèque Terrain et nantissement du matériel donné
			Caution personnel du PDG
	crédit de Gestion	4 100 000	Hypothèque Terrain et nantissement du matériel donné
			Caution personnel du PDG

Autres engagements données à d'autres sociétés tiers personnes

Banque	Montant	Nature de Garantie
UTB	300 000 €	Hypothèque

5.2.6 Notes Rectificatives

Note N°3.2 - : Frais Préliminaires

Ce compte totalise un montant au 31 Septembre 2008 de**221 884,855**

Le tableau ci-après met en relief le détail et la variation des autres actifs non courants ainsi que les résorptions pratiquées et la valeur comptable nette.

Désignation	Valeurs Brutes			Résorption			V.C.N
	Au 31/12/07	Mouvements 2008	Au 30/09/08	Antérieur	Dotation 2008	Cumulés	
Frais Préliminaires	559 924,488	52 834,401	612 758,889	186 641,496	204 232,538	390 874,034	221 884,855
Ecart de conversion actifs	38 610,617	-2 525,374	36 085,243				36 085,243
TOTAL	598 535,105	50 309,027	648 844,132	186 641,496	204 232,538	390 874,034	257 970,098

Note N°6.3 - : Débiteurs divers Frais

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de **4 000,000**

Correspondant aux sommes versées à deux sociétés (GIOTTO et HUILE D'ELYSSA)

Note N°11.2 - : Charges Financières

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant de **506 094,469**

Elle se détaille comme suit :

Intérêt des emprunts et dettes	596 386,699
Pertes de change	16 059,202
Gains de change	-106 351,432
Total	506 094,469

5.2.7 Rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008

MAHMOUD TRIKI
MEMBRE DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود التريكي
عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالبلاط التونسية

C.H.O COMPANY
ROUTE DE MAHDIA KM 10
SFAX -TUNISIE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2008

../)/_essieurs les associés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée conformément à l'article 18 de vos statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 21 avril 2006, nous avons examiné les états financiers de votre société « C.H.O COMPANY » pour l'exercice arrêté au 30 Septembre 2008.

L'AGE du 12 Juin 2008 a décidé de modifier l'année sociale pour devenir du 1^{er} Octobre au 30 Septembre. A titre exceptionnel, l'exercice 2008 couvre une période de 9 mois d'activité allant du 1^{er} Janvier 2008 au 30 Septembre 2008.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté des contrôles considérés, par nous, comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008 selon le système comptable des entreprises tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 accusent un résultat bénéficiaire de..... 25.460,946
pour des revenus de.....28.139.008,226
et présentent un total net du bilan de..... 19.573.397,791

Les analyses et commentaires complémentaires présentés ci-après et faisant partie intégrante de notre rapport vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par les postes de votre bilan et votre état de résultat et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Nous avons procédé à l'examen du rapport de la gérance sur les comptes de la société au 30 Septembre 2008 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de votre société.

Fait à Tunis, le 23 Novembre 2008

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud TRIKI



Rue Du Lac TOBA - Immeuble Bougassass - les Berges du Lac 1053 - Tunis
Tél. : (216) 71 962 528 / Fax : (216) 71 962 389
E-mail : m.triki@tunet.tn

SFAX : 11, Rue Cheikh Magdiche - 3000 SFAX
Tél. : (+216) 74 296 830 / 297 471
Fax : (+216) 74 297 471

C.H.O COMPANY
ROUTE DE MAHDIA KM 18
ELAMRA SFAX -TUNISIE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2008

//_essieurs les associés,

Conformément aux dispositions de l'article 115, du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous rendre compte :

- Qu'aucune communication relative à des conventions particulières et visées par les dispositions du dit article ne nous a été signalée au titre de l'exercice 2008.
- Qu'il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et nous n'avons pas à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.
- Que l'examen des écritures comptables de votre société « CHO COMPANY » pour l'exercice 2008 et des pièces comptables qui nous ont été communiquées, nous a permis de relever que :
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec la société « SOMAF PLUS » des opérations d'achats pour un montant de 4.462,800 DT.
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec la société « IGEHUILE » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations d'achats d'huile de grignon pour un montant de 3.179.060,000 DT.
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec la société « OLIVOLIO » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations d'achats pour un montant de 960.248,000 DT et une avance supplémentaire de 120.000,000
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec la société « OLIVA » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations d'achats pour un montant de 6.365,300 DT.
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec la société « CHO » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations d'achats pour un montant de 7.331.037,390 DT.
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec la société « SOMAHO » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations d'achats pour un montant de 470.400,300DT.
 - * Votre société « CHO COMPANY » a réalisé avec des sociétés ayant avec la votre le même gérant des opérations de financements. Le tableau ci après met en évidence la situation des comptes à la date de clôture du bilan en 2007 et 2008.

Sociétés	2007	2008
C.H.O	-585.550,000	-
IGEHUILE	177.420,000	-
HUILE D'ELYSAA	-	-2.000,000
GIOTTO	-	-2.000,000

- * Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.

Telles sont, Messieurs les associés, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 23 Novembre 2008

Le Commissaire aux comptes
Mahmoud TRIKI



Rue Du Lac TOBA - Immeuble Bougassass - les Berges du Lac 1053 - Tunis
Tél. : (216) 71 962 528 / Fax : (216) 71 962 389
E-mail : m.triki@tunet.tn

SFAX : 11, Rue Cheikh Magdiche - 3000 SFAX
Tél. : (+216) 74 296 830 / 297 471
Fax : (+216) 74 297 471

5.2.8 Tableau de détermination du résultat fiscal 2008

En dinars

Résultat net après modifications comptables	25 461
Réintégrations	
Impôt sur bénéfice	-
Transactions, amendes et pénalités	-
Timbre de voyage	-
Perte change (non réalisée)	-
Total réintégrations	-
Déductions	
Produits financiers	-
Gain de change	-
Subvention Famex, Cepex	-
Total déductions	-
Résultat fiscal de l'année	25 461
Taux d'exonération (Totalement exportatrice)*	100%
Résultat fiscal de l'année	-

* société totalement exportatrice régie par le code d'incitation et d'investissement

5.2.9 Encours des crédits contractés par la société au 30/09/08

Encours à moins d'un an

Etablissement	Principal	Intérêts	Total
Banque Nationale Agricole	262 500	108 303	370 803
Banque Nationale Agricole	121 251	60 632	181 883
Banque Nationale Agricole	62 499	34 351	96 850
Union Tunisienne de Banque *	268 890	55 984	324 874
Union Tunisienne de Banque *	188 223	63 791	252 014
Attijari Bank	82 837	33 797	116 634
Total	986 200	356 858	1 343 058

Encours à plus d'un an

Etablissement	Principal	Intérêts	Total
Banque Nationale Agricole	1 400 000	185 646	1 585 646
Banque Nationale Agricole	767 915	126 625	894 540
Banque Nationale Agricole	437 501	80 290	517 791
Union Tunisienne de Banque *	896 300	54 729	951 029
Union Tunisienne de Banque *	941 115	101 637	1 042 752
Attijari Bank	417 163	48 178	465 341
Total	4 859 994	597 105	5 457 099

* Crédit contracté en euros

5.2.10 Echancier de remboursement au 30/09/08

Etablissement		2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Banque Nationale Agricole	P	262 500	350 000	350 000	350 000	350 000	0	1 662 500
	I	108 303	83 535	58 766	34 115	9 229	0	293 950
	A	370 803	433 535	408 766	384 115	359 229	0	1 956 450
Banque Nationale Agricole	P	121 251	161 668	161 668	161 668	161 668	121 243	889 166
	I	60 632	48 799	37 070	25 213	13 324	2 220	187 257
	A	181 883	210 467	198 738	186 881	174 992	123 463	1 076 423
Banque Nationale Agricole	P	62 499	83 332	83 332	83 332	83 332	104 173	500 000
	I	34 351	28 243	22 197	16 077	9 932	3 841	114 640
	A	96 850	111 575	105 529	99 409	93 264	108 014	614 640
Union Tunisienne de Banques *	P	268 890	350 000	350 000	196 300	0	0	1 165 190
	I	55 984	36 495	17 006	1 228	0	0	110 713
	A	324 874	386 495	367 006	197 528	0	0	1 275 903
Union Tunisienne de Banques	P	188 223	245 000	245 000	245 000	206 115	0	1 129 338
	I	63 791	48 336	32 954	17 425	2 922	0	165 428
	A	252 014	293 336	277 954	262 425	209 037	0	1 294 766
Attijari Bank	P	82 837	119 821	128 901	139 896	28 545	0	500 000
	I	33 797	25 358	16 279	6 541	0	0	81 975
	A	116 634	145 179	145 179	146 438	28 545	0	581 976
TOTAL	P	986 200	1 309 821	1 318 901	1 176 196	829 660	225 416	5 846 194
	I	356 859	270 765	184 273	100 599	35 407	6 061	953 964
	A	1 343 059	1 580 587	1 503 173	1 276 795	865 067	231 477	6 800 158

* Crédit contracté en euros

5.2.11 Soldes intermédiaires de gestion des trois derniers exercices

en TND	31/12/2006	31/12/2007	30/09/2008
Vente de marchandises et autres produits d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues			
Marge commerciale			
Revenus et autres produits d'exploitation	-	1 346 834	28 139 008
Production stockée	-	-	2 035 321
Production immobilisée	-	-	-
Destockage de production	-	-	-
Production	-	1 346 834	30 174 329
Achats consommés	-	(1 166 351)	(27 758 577)
Marge sur coûts matières	-	180 483	2 415 752
Subvention d'exploitation	-	-	-
Autres charges d'exploitation	-	(46 902)	(748 316)
Valeur ajoutée brute	-	133 581	1 667 436
Impôt et taxes	-	(7 182)	(154 382)
Charges de personnel	-	(16 269)	(259 501)
Excédent brut d'exploitation	-	110 130	1 253 553
Autres produits ordinaires	-	-	-
Produits financiers	-	54	107 160
Transfert et reprises des charges	-	-	-
Autres charges ordinaires	-	-	-
Charges financières	-	(66 463)	(613 254)
Dotations aux amortissements et provisions	-	(252 571)	(751 998)
Résultat ordianire avant IS	-	(208 851)	(4 539)
Impôts et taxes	-	-	-
Gains extraordinaires	-	-	30 000
Pertes extraordinaires	-	-	-
Résultat net des activités ordinaires	-	(208 851)	25 461
Effet des modifications comptables	-	-	-
Résultat net après modifications comptables	-	(208 851)	25 461

5.2.12 Tableau des mouvements des capitaux propres

Elément (en dinars)	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 20/04/2006 (création)	900 000	-	-	-	900 000
Situation au 31/12/2006	900 000	-	-	-	900 000
Augmentation du capital AGE du 27/11/2006	450 000	-	-	-	450 000
Résultat de l'exercice 2007	-	-	-	(208 851)	(208 851)
Situation au 31/12/2007	1 350 000	-	-	(208 851)	1 141 149
Augmentation du capital du 02/07/2008	300 000	-	-	-	300 000
Affectation du résultat de l'exercice 2008	-	-	(208 851)	208 851	-
Résultat de l'exercice 2008	-	-	-	25 461	25 461
Situation au 30/09/2008	1 650 000	-	(208 851)	25 461	1 466 610

5.2.13 Affectation des résultats des trois derniers exercices

	2006	2007	2008
Résultat de l'exercice	-	(208 851)	25 461
Résultat reporté	-	(208 851)	25 461

5.2.14 Evolution du résultat net et du résultat d'exploitation des trois derniers exercices

	31/12/2006	31/12/2007	30/09/2008
Résultat net avant impôt	-	(208 851)	25 461
Résultat net d'impôt	-	(208 851)	25 461
Produits d'exploitation	-	1 346 834	28 139 008
Résultat d'exploitation	-	(142 441)	501 555
Capital social	900 000	1 350 000	1 650 000
Nombre d'actions	9 000	13 500	16 500
Résultat net par action avant impôt	-	(15,47)	1,54
Résultat net d'impôt par action	-	(15,47)	1,54
Résultat net avant impôt / capital social	-	(0,2)	0,02
Résultat net d'impôt / capital social	-	(0,2)	0,02
Produits d'exploitation / action	-	99,77	1 705,39
Résultat d'exploitation par action	-	(10,55)	30,40

5.2.15 Evolution des dividendes

La société n'a pas procédé à la distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices 2006, 2007 et 2008.

5.2.16 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement

	2006	2007	2008
Résultat net de l'exercice	-	(208 851)	25 461
Dotation aux amortissements et Provisions	-	252 571	751 998
Marge Brute d'Autofinancement	-	43 721	777 459

5.2.17 Evolution de la structure financière

Fonds de Roulement

	2006	2007	2008
Capitaux Propres avant Affectation	900 000	1 141 149	1 466 610
Passifs Non Courants	2 100 000	5 351 954	4 859 994
Capitaux Permanents	3 000 000	6 493 103	6 326 604
Actifs Non Courants	3 018 244	9 241 131	9 418 951
Fonds de Roulement	(18 244)	(2 748 028)	(3 092 347)

Besoin en Fonds de Roulement

	2006	2007	2008
Clients	-	1 126 664	2 979 054
Stocks	-	2 149 093	6 610 175
Fournisseurs	167 269	3 765 214	838 632
BFR d'Exploitation	(167 269)	(489 457)	8 750 597
BFR Hors Exploitation	323 543	(353 599)	62 731
Besoin en Fonds de Roulement Total	156 274	(843 056)	8 813 328

Trésorerie

	2006	2007	2008
Fonds de Roulement	(18 244)	(2 748 028)	(3 092 347)
Besoin en Fonds de Roulement Total	156 274	(843 056)	8 813 328
Trésorerie	(174 518)	(1 904 973)	(11 905 675)

5.2.18 Indicateurs de gestion

	2006	2007	2008
Produits d'exploitation	-	1 346 834	28 139 008
Résultat d'exploitation	-	(142 441)	501 555
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-	(208 851)	25 461
Résultat net de l'exercice	-	(208 851)	25 461
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	900 000	1 350 000	1 441 149
Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)	900 000	1 141 149	1 466 610
Capitaux permanents avant affectation	3 000 000	6 493 103	6 326 604
Total des passifs non courants	2 100 000	5 351 954	4 859 994
Total des actifs non courants	3 018 244	9 241 131	9 418 951
Total bilan	3 411 484	12 797 561	19 573 398

5.2.19 Ratios financiers

	2006	2007	2008
<u>1- Ratios de structure</u>			
Actifs non courants/ Total bilan	88,47%	72,21%	48,12%
Actifs Courants/ Total Bilan	11,53%	27,79%	51,88%
Capitaux Propres avant affectation/ Total Bilan	26,38%	8,92%	7,49%
Passifs Non Courants/ Total Bilan	61,56%	41,82%	24,83%
Passifs Courants/ Total Bilan	12,06%	49,26%	67,68%
Passifs/ Total Bilan	73,62%	91,08%	92,51%
Capitaux Permanents/ Total Bilan	87,94%	50,74%	32,32%
<u>2- Ratios de gestion</u>			
Charges de Personnel / Produits d'Exploitation	-	1,21%	0,92%
Résultat d'Exploitation/ Produits d'Exploitation	-	-10,58%	1,78%
Produits d'Exploitation/ Capitaux Propres	-	118,02%	19,19
<u>3- Ratios de solvabilité</u>			
Capitaux Propres avant affectation/ Passifs Non Courants	42,86%	21,32%	30,18%
Capitaux Propres/ Capitaux Permanents	30,00%	17,57%	23,18%
<u>4- Ratios de liquidité</u>			
Actifs Courants / Passifs Courants	95,57%	56,41%	76,66%
Liquidités et Equivalents de Liquidités / Passifs Courants	15,60%	0,18%	0,71%
<u>5- Ratio d'équilibre financier</u>			
Capitaux permanents/immobilisations totales	103,08%	73,22%	69,06%
<u>6- Ratios de rentabilité</u>			
Résultat Net/capitaux propres avant résultat	0,00%	-15,47%	1,77%
Résultat Net/capitaux permanents avant résultat	0,00%	-3,22%	0,40%
Résultat Net /Produits d'Exploitation	-	-15,51%	0,09%

5.3 Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 31 Mars 2009 :

5.3.1 Bilans arrêtés au 31 Mars 2009 :

Société CHO COMPANY BILAN (Exprimé en dinars) SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009			
ACTIFS	NOTES	2009	2008
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<i>0,000</i>	<i>0,000</i>
Immobilisations corporelles	A1	10 388 760,332	9 769 676,041
Moins : amortissement		-1 018 475,676	-613 695,232
<i>S/Total</i>		<i>9 370 284,656</i>	<i>9 155 980,809</i>
Immobilisations financières	A2	5 900,000	5 000,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<i>5 900,000</i>	<i>5 000,000</i>
Total des actifs immobilisés		9 376 184,656	9 160 980,809
Autres actifs non courants	A3	211 281,820	257 970,098
Total des actifs non courants		9 587 466,476	9 418 950,907
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A4	3 809 984,065	6 610 174,818
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<i>3 809 984,065</i>	<i>6 610 174,818</i>
Clients et comptes rattachés	A6	8 109 773,115	2 979 054,419
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<i>8 109 773,115</i>	<i>2 979 054,419</i>
Autres actifs courants	A7	1 788 113,587	471 116,977
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	28 468,664	94 100,670
Total des actifs courants		13 736 339,431	10 154 446,884
Total des actifs		23 323 805,907	19 573 397,791

Société			
CHO COMPANY			
BILAN			
(Exprimé en dinars)			
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009			
<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>		2009	2008
		Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	1 650 000,000	1 650 000,000
Réserves		0,000	0,000
Autres capitaux propres		0,000	0,000
Résultats reportés	P1	-183 389,799	-208 850,745
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		1 466 610,201	1 441 149,255
Résultat de l'exercice	P1	163 409,984	25 460,946
Total des capitaux propres avant affectation		1 630 020,185	1 466 610,201
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	5 065 794,740	4 859 993,584
Total des passifs non courants		5 065 794,740	4 859 993,584
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P3	3 414 391,101	838 632,093
Autres passifs courants	P4	391 365,291	408 386,093
Concours banc et autres passifs financiers	P5	12 822 234,590	11 999 775,820
Total des passifs courants		16 627 990,982	13 246 794,006
Total des passifs		21 693 785,722	18 106 787,590
Total des capitaux propres et des passifs		23 323 805,907	19 573 397,791

5.3.2 Etat de résultat arrêté au 31 Mars 2009:

Société			
CHO COMPANY			
ETAT DE RESULTAT			
(Exprimé en dinars)			
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009			
	NOTES	2009	2008
		Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R1	19 660 267,901	28 139 008,226
Autres produits d'exploitation	R2	30 662,000	0,000
Production immobilisée		0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		19 690 929,901	28 139 008,226
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R3	707 558,700	-2 035 320,700
Achats De marchandises consommées	R4	16 652 766,901	27 758 576,673
Charges de personnel	R5	257 636,181	259 500,619
Dotations aux amortissements et aux provisions	R6	506 569,770	751 997,797
Autres charges d'exploitation	R7	850 722,560	902 698,422
Total des charges d'exploitation		18 975 254,112	27 637 452,811
RESULTAT D'EXPLOITATION		715 675,789	501 555,415
Charges financières nettes	R8	-549 765,644	-506 094,469
Autres gains ordinaires			30 000,000
Autres pertes ordinaires	R9	-2 500,161	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		163 409,984	25 460,946
Impôt sur les bénéfices		0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		163 409,984	25 460,946
Gains extraordinaires		0,000	0,000
Pertes extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		163 409,984	25 460,946

5.3.3 Etat de flux de trésorerie arrêté au 31 Mars 2009:

Société CHO COMPANY Etat de Flux de Trésorerie (Exprimé en dinars)		
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009		
	Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	14 571 649,378	26 742 687,728
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-13 878 299,825	-32 802 152,262
Intérêts payés	-600 557,238	-642 853,158
Impôts et taxes payés	-66 246,831	-73 730,304
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	26 545,484	-6 776 047,996
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-592 752,283	-2 087 765,572
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-900,000	0,000
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-593 652,283	-2 087 765,572
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	0,000	300 000,000
Dividendes et autres distributions	0,000	0,000
Encaissement provenant des emprunts	880 000,000	500 000,000
Remboursement d'emprunts	-610 606,323	-548 012,000
Encaissement provenant des Débiteurs divers	-439 000,640	-939 057,800
Encaissement des PFE , MCNE et emprunts courants	4 467 000,000	5 618 274,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 297 393,037	4 931 204,200
Incidence des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalent de liquidités	28 832,576	-2 626,356
Variation de trésorerie	3 759 118,814	-3 935 235,724
Trésorerie au début de l'exercice	-3 927 747,406	7 488,018
Trésorerie à la fin de l'exercice	-168 628,592	-3 927 747,706

5.3.4 Notes aux Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2009:

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « CHO COMPANY », arrêtés au 31 Mars 2009 sont établis en respect du système comptable tunisien avec toutes ses normes.

1. Le bilan : fournit l'information sur la situation financière de l'entreprise et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, évènements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre les éléments courants et les éléments non courants.

2. L'état de résultat : fournit les renseignements sur la performance de la Société.

Les charges et les produits sont présentés selon la méthode autorisée basée sur la provenance et la nature des charges.

3. L'état de flux de trésorerie : renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et a dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode directe (méthode de référence).

Les chiffres comparés de l'état de flux de trésorerie au titre de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2009 ont été ajustés et corrigés.

4. Les notes aux états financiers : comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurants aux états financiers ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs.

Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La société « **C.H.O COMPANY** » est constituée à l'origine sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée totalement exportatrice régie par les lois tunisiennes en vigueur et notamment la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et la loi 2000-93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et par les statuts avec un capital initial de 900.000 dinars divisé en 9.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

Suivant le PV de l'AGE du 27 Novembre 2006, les associés ont décidé d'augmenter le capital pour un montant de 4500 Dinars par l'émission de 4500 parts pour ramener le capital social de la société à 1.350.000 Dinars.

Suivant le PV de l'AGE du 02 Juillet 2008, les associés ont décidé d'augmenter le capital de 300.00 Dinars par l'émission de 3000 parts sociales pour ramener le capital social à 1.650.000 Dinars.

La société « **C.H.O COMPANY** » a principalement pour objet :

- Raffinage des huiles alimentaires et particulièrement les huiles d'olives, les huiles de grignon d'olives et les huiles de graines et de toutes sortes.
- Extraction et emballage des huiles d'olive.
- Gérer et posséder des aires de stockage en Tunisie et à l'étranger.

Un protocole de cession de parts sociales est établi le 10 Février 2009 entre un groupe cédant et un groupe cessionnaire enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 17 Mars 2009. De ce fait le capital social de la société se trouve désormais réparti entre les mains de sept associés.

Suivant le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2009 les associés de la société ont décidé de transformer la forme juridique de la société pour avoir la forme d'une société anonyme.

II – LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III – LES BASES DE MESURE

III-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Matériels Informatiques	15%
Constructions Usines	5%
Constructions Administrations	2,5%
Matériels Industriels	10%
Citernes de Stockage	10%
Installations techniques	10%
Agencements et Aménagements Matériels et Outillages Industriels	10%
Equipements de Bureau	10%
Equipements Restaurant	15%
Matériels de Transports	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

III-2 Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

III-3 Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production.

Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

III-4 Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

III-5 Dettes en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

III-6 Liquidités et équivalent de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

III-7 Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

III-8 Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

IV – LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société arrêtés au 31 Mars 2009 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

V – FAITS MARQUANTS L'EXERCICE

- Un protocole de cession de parts sociales est établi entre un groupe cédant et un groupe cessionnaire enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 17 Mars 2009. De ce fait le capital social de la société se trouve désormais réparti entre les mains de sept associés

- Suivant le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2009 les associés de la société ont décidé de transformer la forme juridique de la société pour avoir la forme d'une société anonyme.

VI – INFORMATIONS DETAILLEES

A- ACTIFS

A1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique totalise au 31 Mars 2009 un montant net de 9 370 284,656 DT contre 9 155 980,809 DT au 30 Septembre 2008 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Terrains nus	282 729,000	281 221,000
Construction raffinerie	1 772 321,015	1 731 510,020
Construction mise en bouteille	436 992,713	431 584,073
Construction administration	851 816,293	842 685,663
Construction local chaudière	77 119,888	77 119,888
Installations techniques	576 602,269	572 247,192
Matériel industriel raffinerie	3 094 074,278	2 631 888,250
Matériel industriel mise en bouteille	994 890,041	963 814,427
Matériel industriel chaudière	248 656,411	239 659,607
Citernes de stockage	521 939,024	381 339,024
Matériel industriel oléine	477 803,205	471 056,061
Matériel labo	8 649,080	5 768,280
Protection incendie	41 541,048	28 549,748
Unité de traitement des eaux	100 000,300	100 000,300
Agence & amena du mater & outillages industriels	541 704,734	532 444,834
Matériel de transport de biens	119 374,747	115 724,247
Matériel de transport de personnes	51 250,000	51 250,000
Equipements de bureau	119 118,913	105 998,546
Equipements restaurants	27 222,562	26 841,206
Matériel informatique	44 954,811	33 184,806
Avance & acompte versés	0,000	145 788,869
Total Immob.Corporelles	10 388 760,332	9 769 676,041

Amortissements	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Terrain	-	-
Construction raffinerie	(112 110,289)	(68 470,529)
Construction mise en bouteille	(28 132,077)	(17 311,168)
Construction administration	(27 393,075)	(16 924,025)
Construction local chaudière	(5 028,640)	(3 116,489)
Mat de transport personne	(21 774,111)	(16 691,234)
Mat de transport de biens	(31 965,429)	(20 381,200)
Installation techniques	(71 492,788)	(42 984,426)
Matériel industrielle raffinerie	(345 375,797)	(203 608,118)
Mat industriel mise en bouteille	(125 152,037)	(76 318,313)
Mat industriel chaudière	(32 095,357)	(20 059,181)
Citernes de stockage	(53 035,991)	(30 196,659)
Mat industriel oléine	(61 604,771)	(38 071,654)
Matériel laboratoire	(741,458)	(312,558)
Matériel incendie	(2 137,726)	(363,021)
Unité de traitement des eaux	(8 301,395)	(3 342,476)
Ag et amena matériel et outillage industriel	(68 878,080)	(42 159,313)
Equipement de bureau	(13 055,514)	(7 678,701)
Equipement restaurant	(3 893,135)	(2 552,702)
Matériel informatique	(6 308,006)	(3 153,465)
Total Amortissement	(1 018 475,676)	(613 695,232)
Total Immob.Corporelles Nettes	9 370 284,656	9 155 980,809

A3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Mars 2009 à 5 900,000 DT contre 5 000,000 DT au 30 Septembre 2009 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
LA BOUTEILLE	5 000,000	5 000,000
CHO	300,000	0,000
OLIVOLIO	300,000	0,000
IGEHUILE	300,000	0,000
Total Immob. Financières	5 900,000	5 000,000

A4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Mars 2009 un montant net de 211 281,820 DT contre 257 970,098 DT au 30 Septembre 2008 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Frais préliminaires	559 924,488	559 924,488
Charges à répartir	55 934,401	52 834,401
Ecart de conversion	88 086,291	36 085,243
Total des autres actifs non courants Brutes	703 945,180	648 844,132
Résorptions des Frais préliminaire	(465 827,465)	(373 282,992)
Résorptions des charges à répartir	(26 835,895)	(17 591,042)
Total des autres actifs non courants Nettes	211 281,820	257 970,098

A5- STOCKS

La valeur brute des stocks s'élève au 31 Mars 2009 à 3 809 984,065 DT contre 6 610 174,818 DT au 30 Septembre 2008 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Stocks matières premières	1 715 745,000	3 886 512,060
Stocks matières consommables	74 340,200	67 951,392
Stocks pièces de rechanges	337 579,322	343 317,454
Stocks emballages	354 557,543	277 073,212
Produits finis	1 327 762,000	1 918 320,700
Produits résiduels	0,000	117 000,000
Total Stocks	3 809 984,065	6 610 174,818

A6- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique « clients et comptes rattachés » se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Client étranger	7 809 773,115	2 979 054,419
Factures à établir	300 000,000	0,000
Total Clients	8 109 773,115	2 979 054,419

A7- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Personnel avances & acomptes	410,000	300,000
Prêts au personnel	14 750,000	11 900,000
DCD HUILE D'ELYSSA	2 263,240	2 000,000
DCD GIOTTO	2 407,400	2 000,000
Charges constatées d'avance	108 498,601	66 775,208
Produit constat d'avance	0,000	30 000,000
Fournisseur débiteurs	1 659 784,346	358 141,769
Total des autres actifs courants bruts	1 788 113,587	471 116,977

A8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
ATTIJARI	19 383,822	-
UTB	-	87 016,578
UIB	463,739	4 010,432
CAISSE	8 621,103	3 073,660
Total	28 468,664	94 100,670

P- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

P1- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Capital social	1 650 000,000	1 650 000,000
Résultat reportés	(183 389,799)	(208 850,745)
Résultat de l'exercice	163 409,984	25 460,946
Total	1 630 020,185	1 466 610,201

P2- EMPRUNTS

L'encours des emprunts non courants dus par la société se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Emprunt bancaires BNA 2100 MDT	1 225 000,000	1 400 000,000
Emprunt UTB 800 M Euro	742 280,000	896 300,000
Emprunt BNA 970 MDT	687 081,000	767 915,000
Emprunt BNA 500 MDT	395 835,000	437 501,000
Emprunt UTB 700 M Euro	844 343,500	941 115,000
Emprunt ATTIJARI 500 MDT	359 386,490	417 162,584
Emprunt UTB 500 M Euro	811 868,750	0,000
Total	5 065 794,740	4 859 993,584

P 3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Fournisseurs d'exploitation	2 415 021,173	666 581,172
Fournisseurs d'exploitation -effet a payer	57 541,356	10 469,516
Fournisseurs d'immobilisations	165 000,241	101 833,105
Fournisseur d'immobilisation effet a payer	26 628,331	36 248,000
Fournisseurs fac non parvenues	750 200,000	23 500,300
Total	3 414 391,101	838 632,093

P4- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Client créiteur	312 758,973	363 623,581
Personnel rémunération dues.	31 190,725	11 938,426
Etat impôt et taxes	7 335,052	6 393,080
C.N.S.S.	9 880,541	6 931,006
DCD CHO	-	-
DCD OLIVOLIO	200,000	-
DCD SAVONNERIE DE CARTHAGE	30 000,000	-
Charges à payer	-	19 500,000
Total	391 365,291	408 386,093

P5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Echéance a moins d'un an / emprunt non courant	1 455 325,437	1 266 870,916
MCNE	4 154 000,000	1 687 000,000
PFE	5 000 000,000	3 000 000,000
Crédit financement de stocks	2 000 000,000	2 000 000,000
Intérêts courus	15 811,897	24 056,828
BNA	125 360,384	3 800 265,594
ATTIJARI		221 582,482
UTB	71 736,872	
Total	12 822 234,590	11 999 775,820

R – ETAT DE RESULTAT

R1– REVENUS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Vente export huile d'olive raffinées	9 434 618,723	22 034 247,239
Vente export huile de grignon raffinées	1 195 608,400	2 793 834,707
Vente huile conditionne	2 470 843,693	2 844 025,407
Vente oléine	334 264,653	436 652,873
Vente huile d'olive extra	5 879 146,832	0,000
Ventes huile d'olive pure		0,000
Raffinage	45 785,600	30 248,000
Produits des activités annexes	300 000,000	0,000
Total	19 660 267,901	28 139 008,226

R2– AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Il s'agit de la subvention d'exploitation provenant de FOPRODEX

R 3- VARIATION DE STOCKS DE PRODUIT FINIS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Variations des stocks produits finis	707 558,700	(1 918 320,700)
Variation du stock produit résiduel		(117 000,000)
Total	707 558,700	(2 035 320,700)

R 4- ACHATS CONSOMMES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Achat huile d'olive lampante	11 504 010,815	4 038 388,000
Achat huile de grignon	1 533 540,000	24 251 189,259
Achat huile d'olive extra	319 264,100	-
Transport/achat huiles	1 989,300	-
Achat carburants et énergies	139 143,094	255 784,970
Achat pièce de rechange électrique	-	20 792,134
Achat pièce de rechange	103 471,552	117 506,415
Produits laboratoire	725,600	7 927,882
Matières laboratoire	346,176	6 354,706
Achat consommable pour raffinerie	126 087,049	187 589,169
Achat consommable pour unité conditionnement	50 394,335	23 839,159
Achat consommable pour oléine	19 758,800	48 850,160
Achat consommable pour chaudière	12 031,810	20 989,155
Flexi	31 576,672	90 771,214
Etiquette	64 257,322	65 799,701
Carton	45 045,565	27 159,560
Bouteille	339 553,692	390 304,894
Galon	62 094,658	61 463,714
Accessoire d'emballage	19 924,698	154 199,753

Fut, capsules & bouchons	79 424,640	66 969,747
Variations des stocks matière première	2 170 767,060	(2 012 171,160)
Variations des stocks matière consommables	(6 388,808)	(65 951,392)
Variations des stocks pièces de rechanges	5 738,132	(83 317,454)
Variations des stocks emballages	(77 484,331)	(264 320,912)
Acha d'étude &de prestation de services	0,000	80 375,094
Frais de neutralisation	0,000	100 920,000
Achat n stocks de mat et fourniture	5 058,764	9 619,823
Carburant	7 143,500	9 368,620
Achats fournitures de bureau	8 122,431	14 006,108
STEG	79 876,175	122 802,554
SONEDE	7 294,100	11 365,800
Total	16 652 766,901	27 758 576,673

R5- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Salaires	230 047,375	248 542,729
Primes	21 946,870	1 256,814
Cotisations de sécurité sociale	3 203,151	3 429,946
Autres charges de personnel	2 438,785	6 271,130
Total	257 636,181	259 500,619

R6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Dot amort construction raffinerie	43 639,760	63 653,132
Dot amort construction mise en bouteille	10 820,909	16 087,014
Dot amort construction administration	10 469,050	15 731,573
Dot amort construction local chaudière	1 912,151	2 894,637
Dot amort matériel de transport pers	5 082,877	7 694,521
Dot amort matériel de transport de biens	11 584,229	17 319,637
Dot amort installation techniques	28 508,362	39 978,754
Dot amort matériel industriel raffinerie	141 767,679	182 419,577
Dot amort mat industriel mise en bouteille	48 833,724	68 451,475
Dot amort mat industriel chaudière	12 036,176	17 990,886
Dot amort citernes de stockage	22 839,332	26 586,687
Dot amort mat industriel oléine	23 533,117	34 006,376
Dot amortissement matériel laboratoire	428,900	312,558
Dot amortissement matériel incendie	1 774,705	363,021
Dot amortissement unite de traitement des eaux	4 958,919	3 342,476
Dot amort ag et aménagement matériel et outillage industriel	26 718,767	39 335,370
Dot amort équipement de bureau	5 376,813	6 596,386
Dot amort équipement restaurant	1 340,433	2 552,702
Dot amort matériel informatique	3 154,541	2 448,477
Résorption des charges des repartir	92 544,473	186 641,496
Résorption des charges des frais préliminaire	9 244,853	17 591,042
Total	506 569,770	751 997,797

R7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au	Solde au
Désignation	31/03/2009	30/09/2008
Entretien & réparation	34 702,404	67 660,104
Primes d'assurances	38 926,820	30 823,707
Etudes, recherche et divers service extérieur	25 738,612	17 816,560
Frais /exports	16 724,920	25 857,264
Frais d'analyse	13 130,219	14 269,430
Rémunération d'intermédiaire honoraires	9 006,966	30 369,834
Courtage	202 205,100	151 954,663
Publicité, public, relation publiques	754,893	0,000
Dons et subventions	9 095,000	2 900,000
Transport / achat	2 447,810	20 767,700
Fret	307 665,233	334 710,604
Voyages et déplacements	14 958,450	6 095,980
Réceptions & mission	10 827,507	9 219,781
Frais restaurant	11 090,901	9 783,924
Frais postaux	863,780	259,050
Frais de télécommunication	6 859,112	8 604,856
Frais et commissions bancaires	27 129,252	17 259,867
Différences de règlements	327,119	-33,017
TCL	12 101,000	5,000
Impôts et taxes divers	0,000	401,532
Droits d'enregistrement et de timbre	7 058,372	16 319,978
Taxes s/vehicules	4 989,800	8 999,916
Fond de développement de la bouteille	91 915,320	123 085,958
Pénalités et amendes	192,970	630,748
Taxes douaniers	2 011,000	4 934,983
Total	850 722,560	902 698,422

R8- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Intérêt des emprunts	210 571,629	596 386,699
Intérêt PFE & CFS	212 985,254	0,000
Intérêts MCNE	88 386,026	0,000
Echelle d'intérêt	26 696,986	0,000
Pertes de change	427 905,399	16 059,202
Gains de change	(416 779,650)	(106 351,432)
Total	549 765,644	506 094,469

R9- PERTES ORDINAIRES

Il s'agit de la perte constaté suite à l'annulation du produit à recevoir estimé en plus à la clôture de l'exercice 2008

5.3.5 Etats des Engagements Hors bilan au 31 Mars 2009

Banque	Nature du crédit	Montant	Nature de Garantie
ATTIJARI BANK	Crédit D'investissement	500 000	Hypothèque du terrain reçu. Caution personnel du PDG et d'une tiers
	Crédit de Gestion	4 700 000	Hypothèque du terrain reçu. nantissement du matériel donné Caution personnel du PDG et d'une tiers
UTB	Crédit D'investissement	2 000 000 €	Hypothèque Terrain et nantissement du matériel donné
BNA	Crédit D'investissement	3 600 000	Hypothèque Terrain et nantissement du matériel donné Caution personnel du PDG
	crédit de Gestion	4 100 000	Hypothèque Terrain et nantissement du matériel donné Caution personnel du PDG

Autres engagements données à d'autres sociétés tiers personnes

Banque	Montant	Nature de Garantie
UTB	300 000 €	Hypothèque

5.3.6 Notes Rectificatives

Note N°P 3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Fournisseurs d'exploitation	2 415 021,173	664 536,731
Fournisseurs d'exploitation -effet a payer	57 541,356	10 469,516
Fournisseurs d'immobilisations	165 000,241	103 877,546
Fournisseur d'immobilisation effet a payer	26 628,331	36 248,000
Fournisseurs fac non parvenues	750 200,000	23 500,300
Total	3 414 391,101	838 632,093

5.3.7 Avis du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 31 mars 2009 :

MAHMOUD TRIKI

MEMBRE DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود التريكي
عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالبلاد التونسية

SOCIETE CHO COMPANY
Route de Mahdia km 10
Sfax - Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 Mars 2009

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires de la société « **CHO COMPANY** » au 31 Mars 2009. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 163.409,984 dinars et un total bilan de 23.323.805,907 dinars.

Les états financiers intermédiaires de la société « **CHO COMPANY** » au 31 Mars 2009 ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **CHO COMPANY** » arrêtée au 31 Mars 2009 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Votre société détient une participation minime croisée de 0.02% soit 3 actions sur 17500 actions dans le capital de la « **SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES** » qui elle-même détient 22,74% dans le capital de votre société. Cette situation doit être régularisée.

Fait à Tunis, le 20 Juillet 2009

Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud TRIKI



Rue Du Lac TOBA - Immeuble Bougassass - les Berges du Lac 1053 - Tunis
Tél. : (216) 71 962 528 / Fax : (216) 71 962 389
E-mail : m.triki@tunet.tn

SFAX : 11, Rue Cheikh Magdiche - 3000 SFAX
Tél. : (+216) 74 296 830 / 297 471
Fax : (+216) 74 297 471

Chapitre 6.Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes :

6.1 Conseil d'administration :

6.1.1 Membres des organes d'administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr.Abdelaziz Makhloufi (*)	lui-même	Président	2009-2011	Sfax
Mr. Moncef Rekik (*)	lui-même	Membre	2009-2011	Tunis
Mr.Mohamed Tounsi (*)	lui-même	Membre	2009-2011	Tunis

(*) Désigné par l'AGE du 15/03/2009

6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société:

Membre	société	en fonction	Mandat	Adresse
Mr.Abdelaziz Makhloufi (1)	Président Directeur Général	15/03/2009	2009-2011	Sfax

(1) Nommé par le conseil d'administration du 15/03/2009 en sa qualité de Président Directeur Général, Avant cette date, Mr.Abdelaziz Makhloufi occupait la fonction de gérant dans la société.

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les personnes physiques membres des organes d'administration et de direction :

Membres du conseil d'administration	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années.
Mr.Abdelaziz Makhloufi :	PDG de la société CHO
	PDG de la société OLIVIO. PDG de la société IGEHUILE.
Mr.Moncef Rekik	Gérant Mouna Confection, Christine Mode, Nabiha Story.
Mr.Mohamed Tounsi	Christine Fashion, Sabrina confection.

6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Administrateur	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr.Abdelaziz Makhloufi :	Président du conseil d'administration CHO, OLIVIO et IGEHUILE
Mr.Moncef Rekik	Administrateur, CHO, OLIVIO, IGEHUILE et SMVDA
Mr.Mohamed Tounsi	Administrateur, CHO, OLIVIO, IGEHUILE

6.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 30/09/2008:

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008:

Les rémunérations constituées de salaires et de primes attribués au président directeur général se présentent comme suit :

Salaire mensuel	3000 DT
Prime annuelle	2.5% du résultat net

Les autres membres du conseil d'administration n'ont bénéficié d'aucune rémunération ou d'un avantage en nature durant les exercices 2006,2007 et 2008.

6.2.2 Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

6.3 Contrôle:

Nom	Adresse	Mandat
Monsieur Mahmoud TRIKI Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie,	<u>Tunis :</u> Rue du Lac TOBA - Immeuble Bougassass – les Berges du Lac 1053 - Tunis. Tel: 71 96 25 28 Fax: 71 96 23 89 <u>Sfax :</u> 11, Rue Cheikh Megdiche 3000 SFAX. Tel: 74 29 68 30 -74 21 03 34 Fax : 74 29 74 71	2009-2011

6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital.

A- Informations sur les engagements : Néant ;

B- Transfert de ressources : Néant

C- Opérations financières en compte courant associés : Néant

D- Relations commerciales : Néant

E- Apport en capital.

M Makhloufi, M Tounsi et M Rekik ont souscrit à l'augmentation de capital du 02/07/2008 de la société "**CHO Company**", pour 75 000 DT chacun.

Chapitre 7. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1 Evolution récente

La société " CHO Company " a réalisé 28,139 MDT de chiffre d'affaires en 2008, sachant que cet exercice n'a duré que 9 mois. En effet, afin de tenir compte de la saisonnalité de l'activité de CHO Company et sa dépendance du cycle de la saison oléicole, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de CHO Company du 12 Juin 2008 a décidé de modifier l'année sociale pour devenir du 1er Octobre de chaque année au 30 Septembre de l'année suivante. A titre exceptionnel, l'exercice 2008 couvre donc une période de 9 mois d'activité allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2008.

La CHO Company est donc un des leaders parmi les exportateurs d'huiles d'olives raffinées conditionnées en Tunisie avec plus de 18% de part de marché par rapport aux exportations totales du pays. En effet, la CHO Company a exporté sous sa propre marque « TERRA DELYSSA » plus de 670T d'huile conditionnée en 2008. Cette position a tendance à se consolider avec l'introduction sur le marché chinois, un marché à potentiel certain, la Chine, tout en continuant de renforcer sa position dans les marchés américains et russes où les bouteilles d'huile d'olive " TERRA DELYSSA " sont déjà bien présentes.

7.2 Les Hypothèses de prévision retenues

Les perspectives d'avenir de la société CHO Company pour la période 2009-2013 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 30/09/2008 et ont été approuvées par le conseil d'administration du 20/07/2009.

Hypothèses retenues

Il y a lieu tout d'abord de signaler que la société « CHO Company » a été récemment constituée (2006). L'entrée effective en production s'est déroulée en décembre 2007. Par conséquent, la société n'a enregistré que neuf mois d'exploitation courant l'exercice 2008.

Les hypothèses d'exploitation prévisionnelles retenues tiennent compte de l'accroissement des parts de marché étrangers de la société « CHO Company » grâce à l'ouverture de nouveaux marchés porteurs tels que la Chine et le Canada.

7.2.1 Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel

Les Revenus

En l'absence d'un historique de l'activité de la société « CHO Company » nous nous sommes basés principalement sur des projections commerciales par catégories de produits et sur des hypothèses sur les facteurs techniques des processus industriels.

A l'horizon de 2013, la société espère atteindre un chiffre d'affaires (hors taxes) de 77 MDt.

Pour les années à venir, la société « CHO Company » compte accroître son chiffre d'affaires grâce à une politique commerciale plus agressive. Cette croissance devrait être particulièrement forte les premières années.

Les principales hypothèses relatives aux prévisions du chiffre d'affaires se détaillent comme suit :

Nous avons considéré des prix de vente constants sur toute la période de projection. Ces prix ont été fixés en fonction des marges habituelles par rapport au prix de référence de l'huile extra vierge.

Les volumes de vente ont été établis en fonction des projections de ventes de l'huile conditionnée et en vrac. Ainsi, les quantités vendues sont déterminées par rapport aux volumes de matières premières raffinées en appliquant les ratios de transformation industriels.

ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES QUANTITES A VENDRE

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Export Produits Huile Olive (tonnes)	6392,000	11 364	13 800	15 496	17 136	18 586
Export Huile Olive en Bouteille (tonnes)	427,000	1 200	2 000	2 400	2 880	3 456
Extra vierge (tonnes)	285,000	840	1 400	1 680	2 016	2 419
Pure (tonnes)	142,000	240	400	480	576	691
Pomace (tonnes)	0,000	120	200	240	288	346
Export Huile Olive en Vrac	5965,000	10 164	11 800	13 096	14 256	15 130
Pure (tonnes)	4255,000	7 000	8 000	9 000	10 000	11 000
Pomace (tonnes)	1710,000	3 164	3 800	4 096	4 256	4 130
Export Sous-Produits Huile Olive (Oléine) (tonnes)	697,441	1 658	1 600	1 847	2 011	2 112
Total ventes CHO Comp en volume (tonnes)	7089,441	13 022	15 400	17 343	19 147	20 698

PRIX DE VENTES (EN DINARS)

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prix moyen de vente par tonne de bouteille	6 660	6 035	6 035	6 035	6 035	6 035
Prix de vente net moyen par tonne d'extra vierge en bouteille	6 660	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250
Prix de vente net moyen par tonne d'huile d'olive pure en bouteille	6 660	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250
Prix de vente net moyen par tonne de pomace en bouteille	-	4 100	4 100	4 100	4 100	4 100
Prix moyen de vente par tonne en vrac	3 545	3 522	3 542	3 573	3 629	3 629
Prix de vente net moyen par tonne d'huile d'olive pure en vrac	4 718	4 230	4 230	4 230	4 230	4 230
Prix de vente net moyen par tonne de pomace en vrac	2 799	2 030	2 030	2 030	2 030	2 030
Prix de vente par tonne d'oléine	622	640	640	640	640	640

Chiffre d'affaires prévisionnel (2008-2013):

Chiffres d'affaires par produit	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Export Produits Huile Olive	27 705 200,0	43 274 920,0	53 624 000,0	60 868 880,0	68 320 480,0	75 770 860,0
Export Huile Olive en Bouteille	2 843 820,0	7 242 000,0	12 070 000,0	14 484 000,0	17 380 800,0	20 856 960,0
Extra vierge	1 898 100	5 250 000	8 750 000	10 500 000	12 600 000	15 120 000
Pure	945 720	1 500 000	2 500 000	3 000 000	3 600 000	4 320 000
Pomace	-	492 000	820 000	984 000	1 180 800	1 416 960
Export Huile Olive en Vrac	24 861 380,0	36 032 920,0	41 554 000,0	46 384 880,0	50 939 680,0	54 913 900,0
Pure	20 075 090	29 610 000	33 840 000	38 070 000	42 300 000	46 530 000
Pomace	4 786 290	6 422 920	7 714 000	8 314 880	8 639 680	8 383 900
Export Sous-produits Huile Olive (Oléine)	433 808,2	1 061 120,0	1 024 000,0	1 182 080,0	1 287 040,0	1 351 680,0
TOTAL	28 139 008,2	44 336 040,0	54 648 000,0	62 050 960,0	69 607 520,0	77 122 540,0

Achats Consommés

Les achats consommés incluent les consommations de matières, les coûts d'énergie, les consommables et les emballages. L'estimation du coût d'achat des matières premières a été réalisée sur la base des cours des matières premières (huile extra vierge, huile lampante, et huile de grignons). Les achats consommés représentent 89,5% du chiffre d'affaires durant la période 2009-2013.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
CA (TND)	28 139 008	44 336 040	54 648 000	62 050 960	69 607 520	77 122 540
Achats (TND)	27 758 577	39 680 756	48 909 960	55 535 609	62 298 730	69 024 673
Marge brute	380 432	4 655 284	5 738 040	6 515 351	7 308 790	8 097 867
Taux de Marge Brute	1%	11%	11%	11%	11%	11%

Frais de Personnel

Les charges de personnel, incluant la rémunération et la prime d'intéressement du PDG, ont été estimées en tenant compte d'une augmentation de 98% au cours de l'exercice 2009 et de manière à intégrer la croissance exponentielle de la production. Cette évolution s'est stabilisée sur le reste de la période de prévision avec une évolution de 7% par an.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges du personnel	259 501	514 769	550 803	589 359	630 614	674 757
		98,4%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%

Les Autres Charges d'Exploitation

Les autres charges d'exploitation regroupent les frais d'entretien et de réparation, les frais sur export, les commissions sur ventes, les frais de transport, les frais sur services bancaires, et tous les autres services extérieurs. Ces charges sont considérées comme proportionnelles au chiffre d'affaires. Elles ont été estimées pour 2009 et 2010 à 3,4% puis à 3,5% du chiffre d'affaires pour la période restante.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
CA (TND)	28 139 008	44 336 040	54 648 000	62 050 960	69 607 520	77 122 540
Autres charges d'exploitation	902 698	1 496 946	1 870 337	2 147 325	2 428 737	2 704 480
Taux	3,2%	3,4%	3,4%	3,5%	3,5%	3,5%

Les Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Les dotations aux amortissements sur la période de projection regroupent les amortissements des immobilisations existantes au 31/03/2009 et les amortissements des nouvelles immobilisations prévues durant la période 2010-2013 et qui correspondent aux investissements de maintien. Nous avons estimé ces investissements annuels à 2% de la valeur des équipements industriels.

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Logiciel	33%
Matériel Informatique	15%
Constructions Usines	5%
Constructions Administrations	2,5%
Matériels Industriels	10%
Citernes de Stockage	10%
Installations techniques	10%
Agencements et Aménagements Matériels et Outillages Industriels	10%
Équipements de Bureau	10%
Équipements Restaurant	15%
Matériels de Transports	20%

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dotation Amort immob corp	547 765	777 411	777 411	777 411	770 841	746 887
Dotation Amort AANC	204 233	222 312	35 657	-	-	-
Dotation Amort des nouveaux investissements	-	97 697	119 190	141 113	163 475	186 284
Dotation Immobil incorporelles			16 667	16 667	16 667	
Total	751 998	1 097 420	948 925	935 191	950 983	933 170

Les Charges Financières

Les charges financières comprennent notamment :
Les intérêts sur les crédits à moyen terme;
Les intérêts de l'emprunt obligataire ;

Les intérêts des crédits bancaires à court terme renouvelables rattachés à l'exploitation de CHO Company: facilités de caisse, crédits de campagne, crédits de préfinancement à l'export (PFE) et la mobilisation des créances nées à l'étranger (MCNE).

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges financières à court terme	187 670	800 000	960 000	960 000	1 200 000	1 200 000
Charges financières sur emprunt obligataire			173 575	173 575	173 575	151 878
Charges financières sur crédits moyen terme	318 425	411 109	317 129	216 591	119 280	40 525
Total	506 094	1 211 109	1 450 704	1 350 165	1 492 855	1 392 403

7.2.2 Hypothèses du Bilan Prévisionnel :

Immobilisations

Pour l'exercice 2009 la variation est de 10% par rapport à 2008 la société ayant complété son schéma d'investissement de création.

A partir de l'exercice 2010, les immobilisations corporelles évolueront en fonction des investissements de maintien prévus pour la période et représenteront 2% de l'ensemble des investissements corporels figurant dans les bilans prévisionnels pour la période [2010-2013], le montant des investissements de maintien représentera ainsi pour chaque année 2% du total immobilisation corporelle de l'année N-1.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Investissements de Maintien	888 152	976 968	214 933	219 232	223 616	228 088
Taux d'évolution		10%	2%	2%	2%	2%

Immobilisations financières

Aucun investissement financier n'est prévu durant la période d'étude.

Stocks

Les stocks ont été maintenus sur la période 2009-2013 à 6.600 MDT représentant les stocks de sécurité.

Clients et Comptes Rattachés

Les clients et comptes rattachés sont calculés suivant un délai de rotation de 28 jours de Chiffre d'Affaires.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Clients et Comptes rattachés	2 979 054	3 448 359	4 250 400	4 826 186	5 413 918	5 998 420

Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants ont été estimés à 5 jours du chiffre d'affaires sur toute la période de prévision.

Liquidités et Equivalents de Liquidités

Ceux-ci sont donnés par l'état de flux de trésorerie, compte tenu de la variation du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.

Capital Social

Le capital social sera maintenu sans augmentation sur la période 2009-2013

Politique de Distribution de Dividendes

La société n'a pas prévu de distribution de dividende même en cas de réalisation de bénéfices.

Réserves et autres Capitaux Propres

Le résultat de chaque exercice sera incorporé aux réserves et autres capitaux propres de l'exercice suivant.

Passifs Non Courants

Les emprunts non courants à plus d'un an tiennent compte de l'emprunt obligataire de 3MDT ainsi que des crédits bancaires en cours.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts	4 859 994	4 467 464	2 901 670	1 506 977	455 416	-
Emprunt obligataire	-	-	3 000 000	3 000 000	2 625 000	2 250 000
Total des passifs non courants	4 859 994	4 467 464	5 901 670	4 506 977	3 080 416	2 250 000

Fournisseurs et Comptes Rattachés

Les modalités de règlement des fournisseurs et comptes rattachés se situeront à 8 jours du chiffre d'affaires, en se basant sur le niveau de 2008.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fournisseurs et comptes rattachés	838 632	985 245	1 214 400	1 378 910	1 546 834	1 713 834

Autres Passifs Courants

Les autres passifs courants ont été estimés à 4 jours du chiffre d'affaires de l'exercice, en adoptant les données de l'exercice 2008.

Autres Passifs Financiers

Ils renferment les échéances à moins d'un an sur l'emprunt obligataire et les crédits bancaires.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Echéances à moins d'un an des CMT	1 266 871	1 326 880	1 565 793	1 394 693	1 051 561	455 416
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obl.	-	-	-	-	375 000	375 000
Total autres passifs financiers	1 266 871	1 326 880	1 565 793	1 394 693	1 426 561	830 416

7.3 Les Etats Financiers prévisionnels 2009-2013

7.3.1 Bilans Prévisionnels 2009-2013

Actifs	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Immobilisations Incorporelles	-	-	50 000	50 000	50 000	50 000
Amortissement	-	-	(16 667)	(33 333)	(50 000)	(50 000)
Immobilisations Incorporelles Nettes	-	-	33 333	16 667	-	-
Immobilisations Corporelles	9 769 676	10 746 644	10 961 577	11 180 808	11 404 424	11 632 513
Amortissement	(613 695)	(1 488 803)	(2 385 404)	(3 303 929)	(4 238 245)	(5 171 415)
Immobilisations Corporelles Nettes	9 155 981	9 257 840	8 576 172	7 876 879	7 166 179	6 461 098
Immobilisations Financières Nettes	5 000	5 900	5 900	5 900	5 900	5 900
Autres Actifs non Courants	257 970	35 658	0	-	-	-
Actifs non Courants	9 418 951	9 299 398	8 615 405	7 899 446	7 172 079	6 466 998
Stocks	6 610 175	6 600 000	6 600 000	6 600 000	6 600 000	6 600 000
Clients et comptes rattachés	2 979 054	3 448 359	4 250 400	4 826 186	5 413 918	5 998 420
Autres actifs courants	471 117	615 778	759 000	861 819	966 771	1 071 146
Liquidités et Equivalents	94 101	-	-	-	-	-
Actifs courants	10 154 447	10 664 137	11 609 400	12 288 005	12 980 689	13 669 566
Total actifs	19 573 398	19 963 535	20 224 805	20 187 451	20 152 769	20 136 564

Capitaux Propres et Passifs	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Capital social	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000
Réserves légales	-	-	16 243	62 107	165 000	165 000
Autres Capitaux Propres	-	-	-	-	-	-
Résultats Reportés	(208 851)	(183 390)	125 232	996 640	2 387 057	4 192 657
Résultat de l'exercice	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Capitaux Propres avant affectation	1 466 610	1 791 475	2 708 747	4 202 057	6 007 657	8 400 714
Emprunts	4 859 994	4 467 464	2 901 670	1 506 977	455 416	-
Emprunt obligataire	-	-	3 000 000	3 000 000	2 625 000	2 250 000
Autres Passifs Financiers	-	-	-	-	-	-
Passifs Non Courants	4 859 994	4 467 464	5 901 670	4 506 977	3 080 416	2 250 000
Fournisseurs et comptes rattachés	838 632	985 245	1 214 400	1 378 910	1 546 834	1 713 834
Autres passifs courants	408 386	492 623	607 200	689 455	773 417	856 917
Autres passifs financiers	1 266 871	1 326 880	1 565 793	1 394 693	1 426 561	830 416
Concours bancaires	10 732 905	10 899 848	8 226 995	8 015 358	7 317 884	6 084 683
Passifs Courants	13 246 794	13 704 596	11 614 388	11 478 417	11 064 695	9 485 850
Total Capitaux Propres et Passifs	19 573 398	19 963 535	20 224 805	20 187 451	20 152 769	20 136 564

7.3.2 Etats de résultats Prévisionnels

	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Revenus	28 139 008	44 336 040	54 648 000	62 050 960	69 607 520	77 122 540
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation	28 139 008	44 336 040	54 648 000	62 050 960	69 607 520	77 122 540
Variation des stocks des produits finis et des encours	2 035 321	(10 175)	-	-	-	-
Achats d'appr. consommés	(27 758 577)	(39 680 756)	(48 909 960)	(55 535 609)	(62 298 730)	(69 024 673)
Charges de personnel	(259 501)	(514 769)	(550 803)	(589 359)	(630 614)	(674 757)
Dot. aux amort. et aux provisions	(751 998)	(1 097 420)	(948 925)	(935 191)	(950 983)	(933 170)
Autres charges d'exploitation	(902 698)	(1 496 946)	(1 870 337)	(2 147 325)	(2 428 737)	(2 704 480)
Total des charges d'exploitation	(27 637 453)	(42 800 066)	(52 280 025)	(59 207 484)	(66 309 064)	(73 337 080)
Résultat d'exploitation	501 555	1 535 974	2 367 975	2 843 476	3 298 456	3 785 460
Charges financières nettes	(506 094)	(1 211 109)	(1 450 704)	(1 350 165)	(1 492 855)	(1 392 403)
Autres pertes ordinaires	-	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	30 000	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires après impôt	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Résultat net de l'exercice	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056

7.3.3 Etats de flux Prévisionnels 2009-2013

	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Résultat net	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Ajustements pour :						
Dotation aux amortissements & provisions	751 998	1 097 420	948 925	935 191	950 983	933 170
Variation des stocks	-4 461 082	10 175	0	0	0	0
Variation des créances	-1 852 391	-469 305	-802 041	-575 786	-587 732	-584 502
Variation des autres actifs	-202 090	-144 661	-143 222	-102 819	-104 952	-104 375
Variation des fournisseurs et autres dettes	-1 035 815	230 850	343 732	246 765	251 885	250 501
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	-6 773 919	1 049 345	1 264 666	1 996 662	2 315 784	2 887 851
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. Corp. & Incorp.	-2 087 765	-976 968	-264 933	-219 232	-223 616	-228 088
Encaissements provenant de la cession d'immo. Corp. & Incorp.	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. Fin.	0	-900	0	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immo. Fin.	0	0	0	0	0	0
Encaissements provenant des subventions d'investissement		0	0	0	0	0
Dividendes Reçus		0	0	0	0	0
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement	-2 087 765	-977 868	-264 933	-219 232	-223 616	-228 088
Encaissement suite à l'émission des actions	300 000	0	0	0	0	0
Encaissement provenant des DCD	0					
Décaissement provenant des DCD	-939 058					
Dividendes et autres distributions		0	0	0	0	0
Encaissement provenant des emprunts	500 000	920 000	3 000 000	0	0	0
Remboursement d'emprunts	-548 012	-986 200	-1 326 880	-1 565 793	-1 394 693	-1 426 561
Encaissement provenant des MCNE et PFE	3 618 274					
Encaissement crédit financement stock	2 000 000					
Subvention de mise à niveau		0	0	0	0	0
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	4 931 204	-66 200	1 673 120	-1 565 793	-1 394 693	-1 426 561
Incidences des variations des taux de changes / les Liquidités & équivalents de liquidités	-2 626	0	0	0	0	0
Variation de la trésorerie	-3 933 106	5 277	2 672 853	211 637	697 474	1 233 201
Trésorerie initiale	7 488	-10 905 125(*)	-10 899 848	-8 226 995	-8 015 358	-7 317 884
Trésorerie finale	-3 925 618	-10 899 848	-8 226 995	-8 015 358	-7 317 884	-6 084 683

(*) La trésorerie initiale présentée au niveau de l'état de flux de trésorerie prévisionnel relatif à l'exercice 2009 est différente de la trésorerie finale présentée au niveau de l'exercice 2008 :

Cette différence provient du fait que la trésorerie initiale relative à l'exercice 2009 incorpore les rubriques suivantes: MCNE, crédit de financement de stock et préfinancement export et ce, dans un souci d'harmonisation et de simplification (vu la difficulté de distinction entre les différents modes de financement de trésorerie à court terme).

7.4 Cash flow Prévisionnels

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Résultat net de l'exercice	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Dotation aux amortissements et Provisions	751 998	1 097 420	948 925	935 191	950 983	933 170
Cash Flow Prévisionnels	777 459	1 422 286	1 866 197	2 428 501	2 756 583	3 326 227

7.5 Evolution de la structure financière

Fonds de Roulement Prévisionnel

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capitaux Propres avant Affectation	1 466 610	1 791 475	2 708 747	4 202 057	6 007 657	8 400 714
Passifs Non Courants	4 859 994	4 467 464	5 901 670	4 506 977	3 080 416	2 250 000
Capitaux Permanents	6 326 604	6 258 939	8 610 417	8 709 034	9 088 073	10 650 714
Actifs Non Courants	9 418 951	9 299 398	8 615 405	7 899 446	7 172 079	6 466 998
Fonds de Roulement	(3 092 347)	(3 040 459)	(4 988)	809 588	1 915 994	4 183 716

Besoin en Fonds de Roulement Prévisionnel

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Clients	2 979 054	3 448 359	4 250 400	4 826 186	5 413 918	5 998 420
Stocks	6 610 175	6 600 000	6 600 000	6 600 000	6 600 000	6 600 000
Fournisseurs	838 632	985 245	1 214 400	1 378 910	1 546 834	1 713 834
BFR d'Exploitation	8 750 597	9 063 113	9 636 000	10 047 276	10 467 084	10 884 586
BFR Hors Exploitation	62 731	123 156	151 800	172 364	193 354	214 229
Besoin en Fonds de Roulement Total	8 813 328	9 186 269	9 787 800	10 219 639	10 660 439	11 098 815

Trésorerie Prévisionnelle

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fonds de Roulement	(3 092 347)	(3 040 459)	(4 988)	809 588	1 915 994	4 183 716
Besoin en Fonds de Roulement Total	8 813 328	9 186 269	9 787 800	10 219 639	10 660 439	11 098 815
Trésorerie	(11 905 675)	(12 226 728)	(9 792 788)	(9 410 051)	(8 744 445)	(6 915 099)

7.6 Indicateurs de Gestion Prévisionnels

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits d'exploitation	28 139 008	44 336 040	54 648 000	62 050 960	69 607 520	77 122 540
Résultat d'exploitation	501 555	1 535 974	2 367 975	2 843 476	3 298 456	3 785 460
Résultat des activités ordinaires avant impôt	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Résultat net de l'exercice	25 461	324 865	917 271	1 493 310	1 805 600	2 393 056
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	1 441 149	1 466 610	1 791 475	2 708 747	4 202 057	6 007 657
Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)	1 466 610	1 791 475	2 708 747	4 202 057	6 007 657	8 400 714
Capitaux permanents avant affectation	6 326 604	6 258 939	8 610 417	8 709 034	9 088 073	10 650 714
Total des passifs non courants	4 859 994	4 467 464	5 901 670	4 506 977	3 080 416	2 250 000
Total des actifs non courants	9 418 951	9 299 398	8 615 405	7 899 446	7 172 079	6 466 998
Total bilan	19 573 398	19 963 535	20 224 805	20 187 451	20 152 769	20 136 564

7.7 Ratios Prévisionnels

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
1- Ratios de structure						
Actifs non courants / Total bilan	48,12%	46,58%	42,60%	39,13%	35,59%	32,12%
Actifs Courants / Total Bilan	51,88%	53,42%	57,40%	60,87%	64,41%	67,88%
Capitaux Propres avant affectation / Total Bilan	7,49%	8,97%	13,39%	20,82%	29,81%	41,72%
Passifs Non Courants / Total Bilan	24,83%	22,38%	29,18%	22,33%	15,29%	11,17%
Passifs Courants / Total Bilan	67,68%	68,65%	57,43%	56,86%	54,90%	47,11%
Passifs / Total Bilan	92,51%	91,03%	86,61%	79,18%	70,19%	58,28%
Capitaux Permanents / Total Bilan	32,32%	31,35%	42,57%	43,14%	45,10%	52,89%
2- Ratios de gestion						
Charges de Personnel / Produits d'Exploitation	0,92%	1,16%	1,01%	0,95%	0,91%	0,87%
Résultat d'Exploitation / Produits d'Exploitation	1,78%	3,46%	4,33%	4,58%	4,74%	4,91%
Produits d'Exploitation / Capitaux Propres	191,9%	302,3%	305,0%	229,1%	165,7%	128,4%
3- Ratios de solvabilité						
Capitaux Propres avant affectation / Passifs Non Courants	30,18%	40,10%	45,90%	93,23%	195,03%	373,37%
Capitaux Propres / Capitaux Permanents	23,18%	28,62%	31,46%	48,25%	66,10%	78,87%
4- Ratios de liquidité						
Actifs Courants / Passifs Courants	76,66%	77,81%	99,96%	107,05%	117,32%	144,10%
Liquidités et Equivalents de Liquidités / Passifs Courants	0,71%	-	-	-	-	-
5- Ratio d'équilibre financier						
Capitaux permanents / Immobilisations totales	69,06%	67,56%	99,94%	110,25%	126,71%	164,69%
6- Ratios de rentabilité						
Résultat Net/capitaux propres avant résultat	1,77%	22,15%	51,20%	55,13%	42,97%	39,83%
Résultat Net/capitaux permanents avant résultat	0,40%	5,47%	11,92%	20,70%	24,79%	28,98%
Résultat Net /Produits d'Exploitation	0,09%	0,73%	1,68%	2,41%	2,59%	3,10%

Annexe 1 : Certifications



STAR-K KOSHER CERTIFICATION

September 23, 2008
23 Elul 5768

C.H.O. Company
Route Mahdia Km 10
Sfax 3054
Tunisia

This is to certify that the five (5) products specified in the product listing below, manufactured by C.H.O. COMPANY of the above address, are Kosher and under our supervision.

PLEASE NOTE THE FOLLOWING CONDITIONS OF CERTIFICATION:

All products listed below are Pareve.

All products listed below are certified only when bearing the Star-K symbol.

All products listed below are Kosher for year-round use, excluding Passover.

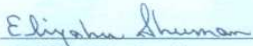
All products listed below are certified kosher when shipped in bulk and accompanied by a C.H.O. bill of lading.

All products listed below are certified kosher when packaged in drums, bottles and tins.

This letter of certification is valid through August 31, 2009 and is subject to renewal at that time.

The UKD# is an identification number assigned by the Star-K for tracking purposes. The integrity of this document is guaranteed only when Security Enforcement Codes appear in the lower corners of this page.

<u>BRAND</u>	<u>UKD#</u>	<u>NO.</u>	<u>PRODUCT LISTING</u>
C.H.O.	SK3BOYBTU2E	(001)	Organic Refined Olive Oil
	SK7KT3BBJLI	(002)	Pomace
	SK13BTAOR2Z	(003)	Pure Olive Oil
	SKDV8OA52IV	(004)	Refined Olive Oil
	SKM8ZB9P9PI	(005)	Virgin Olive Oil



Rabbi Eliyahu Shuman
Director of Supervision

Effective through 08/31/2009
Page 1 of 1 - thru #005



122 Slade Avenue • Suite 300 • Baltimore, Maryland 21208 • Tel: 410-484-4110 • Fax: 410-653-9294 • www.star-k.org
A NON-PROFIT AGENCY REPRESENTING THE KOSHER CONSUMER IN PROMOTING KASHRUS THROUGH EDUCATION, RESEARCH AND SUPERVISION

Annexe 2: Lettre de Garantie



GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE ACCORDEE PAR LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE POUR L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CHO COMPANY 2009 »

Nous soussignés, la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, Société Anonyme au capital de 170.000.000 Dinars dont le siège social est à Tunis, 70-72, avenue Habib BOURGUIBA, immatriculée au Registre de Commerce du Tribunal de 1^{ère} Instance de Tunis sous le N°B187881996, Matricule Fiscal 000110F/P/M/000, représentée par le Directeur des Garanties Monsieur Abdelaziz JOUDENE, déclarons par la présente garantir l'emprunt obligataire « CHO COMPANY 2009 » émis par la Société CHO COMPANY, dont le siège social est à Sfax, Sakiet Eddaier, Route de Mahdia, Km 10, à hauteur d'un montant en principal de TROIS MILLIONS DE DINARS (TND:3.000.000), divisé en 30.000 obligations de nominal CENT DINARS (TND : 100,000) chacune.

- Le montant total de l'emprunt est de TROIS MILLIONS DE DINARS (TND:3.000.000) de Dinars divisé en 30.000 obligations.
- Le Taux d'intérêt annuel est fixé à TMM+ 1%.
- La Durée est de 10 ans dont deux (2) années de grâce

Toutes les obligations seront amortissables à partir de la fin de la troisième année de la date limite de clôture des souscriptions. Le montant annuel des remboursements est fixé à DOUZE DINARS CINQ CENTS MILLIMES par obligation.

A cet effet, la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, s'engage à garantir au profit des obligataires la totalité du montant de l'emprunt obligataire sus visé soit la somme en principal de TROIS MILLIONS DE DINARS (TND:3.000.000) ainsi que les intérêts y afférents, et ce, à la première demande de l'obligataire intéressé et conformément aux modalités de remboursement agréées par le Conseil du Marché Financier, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque.

La présente garantie prend effet à partir de la date d'émission de l'emprunt, elle continue de produire ses effets jusqu'au remboursement intégral du montant de l'emprunt et de ses intérêts. Au-delà, cette garantie deviendra de plein droit caduque, sans qu'il soit besoin d'une mainlevée ou de la restitution de l'original de la présente.

Pour l'interprétation et l'exécution de la présente garantie, compétence est attribuée aux Tribunaux de Tunis, qui feront application du Droit Tunisien.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Somme Perçue
N° d'inscription au registre de certification
de conformité à l'original
L'Administration Rapide
au Palmarium
TUNIS, Le 17 SEPT 2009
REBEH Netia

TUNIS LE 14/09/2009
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE



Enregistré à la Recette des Finances
1 Rue Habib Thameur - TUNIS
Le 18 SEPT 2009

Quittance N° 1256496

Enregistrement N° 9706216

Reçu La Somme de: 1256496

Le Receveur

بنك تونس العربي الدولي
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Joudeine Abdelaziz
qui a (ont) justifié de son (leur) identité ci-dessus indiquée
N° d'inscription: low
Somme perçue: 6895
N° et date de quittance: 15 SEPT 2009



MAZZALI Imed

شركة خفية الإسم رأس ماله 170 000 000 د - الدفتر التجاري ب 187 88 1996 - المقر الرئيسي: 72/70 شارع الحبيب بورقيبة ص ب 520 - 1080 - تونس سيدياكنس - الهاتف: 71 340 733 - فاكس: 71 342 820 - 14090 - فاكس: 71 342 820
S. A. au capital de 170 000 000 D - RC B 187 88 1996 - Siège social: 70/72 Av Habib Bourguiba - BP 520 - 1080Tunis Cédex - Tél: 71 340 733 - Téléc: BIATUN 14090 - Fax: 71 342 820 - http://www.biat.com.tn

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

"Société CHO COMPANY"

Société anonyme au capital de 1.650.000 dinars
Siège social: Siège social : Route de Mahdia KM 10 -3054- Sfax.
Registre de Commerce : B2522752006

Objet social : La société CHO Company est spécialisée dans l'extraction de l'huile d'olive et de l'huile de grignon d'olive, ainsi que celle d'autres plantes, leur raffinage, leur conditionnement et la commercialisation de ces huiles.

EMPRUNT OBLIGATAIRE "CHO COMPANY 2009"

De 3.000.000 de Dinars divisé en 30.000 obligations de 100 DT chacune
Garanti intégralement par la Banque Internationale Arabe de Tunisie- B.I.A.T

Emis par Appel Public à l'Epargne
TAUX D'INTERET : TMM+1 % l'an
Durée 10 ans avec 2 années de franchise

Décision de l'A.G.O. du 20/07/2009

Décision du C.A. du 28/09/2009

VISA du C.M.F. N° 1009 - 676 / du 10 DEC. 2009

Notice légale publiée au JORT N°150 du 12/12/2009

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr	Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport
N°	Délivrée le : à
Profession / activité :	
Adresse :	code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte (1) : ☐ de moi même

☐ du mandant en qualité de :

☐ tuteur

☐ mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne physique : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr	Personne Morale :
Nom & prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport	N° du R.C :
N°	Délivrée le : à
Profession / activité :	
Adresse :	code postal : Pays : Tél :

Déclare (ons) souscrire à :
Obligations nominatives de l'emprunt "CHO COMPANY 2009" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du et remboursables par huitième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le à raison de douze dinars 500 millimes par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

☐ En espèce

☐ Par chèque n° du tiré sur Agence

☐ Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° ouvert chez Agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion ⁽¹⁾ : ☐ Libre ☐ Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

A Tunis, le

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



COPIE

"Société CHO COMPANY"

Société anonyme au capital de 1.650.000 dinars
Siège social: Siège social : Route de Mahdia KM 10 -3054- Sfax.
Registre de Commerce : B2522752006

Objet social : La société CHO Company est spécialisée dans l'extraction de l'huile d'olive et de l'huile de grignon d'olive, ainsi que celle d'autres plantes, leur raffinage, leur conditionnement et la commercialisation de ces huiles.

EMPRUNT OBLIGATAIRE "CHO COMPANY 2009"

De 3.000.000 de Dinars divisé en 30.000 obligations de 100 DT chacune
Garanti intégralement par la Banque Internationale Arabe de Tunisie- B.I.A.T

Emis par Appel Public à l'Epargne
TAUX D'INTERÊT : TMM+1 % l'an
Durée 10 ans avec 2 années de franchise

Décision de l'A.G.O. du 20/07/2009

Décision du C.A. du 28/09/2009

VISA du C.M.F. N° 1109-6767 du 10 DEC 2009

Notice légale publiée au JORT N°150 du 12/12/2009

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s) :

Nom & prénom : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr	Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport
Nationalité :	N° : Délivrée le : à :
Profession / activité :	Adresse : code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte (1) : ☐ de moi même	☐ du mandant en qualité de :
	☐ tuteur
	☐ mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente
Identité du mandant :	
Personne physique : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr	Personne Morale :
Nom & prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport	N° du R.C :
N° :	Délivrée le : à :
Profession / activité :	Adresse : code postal : Pays : Tél :

Déclare (ons) souscrire à :
Obligations nominatives de l'emprunt "CHO COMPANY 2009" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du et remboursables par huitième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le à raison de douze dinars 500 millimes par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- ☐ En espèce
- ☐ Par chèque n° du tiré sur Agence
- ☐ Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° ouvert chez Agence
- La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion ⁽¹⁾ : ☐ Libre ☐ Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche

A Tunis, le

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"

